



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE

FINANCES,
CONTRÔLE
DE GESTION,
FACTURATION
2021

WWW.CNEH.FR

FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION, FACTURATION

L'ÉQUIPE



**Pascale
Evans**

Directrice du pôle Finances, Information médicale
et Systèmes d'information.

Tél. 06 81 44 21 15
Email : pascale.evans@cneh.fr



**Philippe
Solivéri**

Responsable de l'offre Finances et Contrôle
de gestion du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28
Email : philippe.soliveri@cneh.fr



**Olivier
Wéry**

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-
Recouvrement (AFR) du CNEH

Tél. 06 38 11 93 64
Email : olivier.wery@cneh.fr



**Faustine
Legris**

Responsable de l'offre Information médicale
et PMSI du CNEH

Tél. 06 42 22 31 49
Email : faustine.legris@cneh.fr

CONTACTS



FORMATIONS SUR SITE

Sophie Millet

☎ 01 41 17 15 47
✉ sophie.millet@cneh.fr



FORMATIONS AU CNEH

Noura El Bourakadi

☎ 01 41 17 15 40
✉ noura.el-bourakadi@cneh.fr



SOMMAIRE

Praxis - Parcours métiers certifiants

► Responsable administratif, budgétaire et financier (Réf. 916)	4
► Contrôleur de gestion (Réf. 901)	6
► Contrôleur de gestion sociale (Réf. 1159)	8
► Responsable de la facturation des soins (Réf. 917)	10
► Gestionnaire administratif accueil-facturation-recouvrement (Réf. 1553)	12

Finances - Cœur de métier

► Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance (Réf. 1319)	15
► Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière (Réf. 1320)	16
► GHY : obligations et enjeux budgétaires et financiers (Réf. 2333)	16
► Définir sa stratégie financière pluriannuelle (Réf. 1321)	17
► Comprendre la dimension financière induite dans son activité (Réf. 2323)	17
► Concevoir et piloter un Plan contrat de Retour à l'Equilibre (PRE / CRE) (Réf. 1353)	18
► La fiscalité dans les établissements de santé (Réf. 1318)	19
► Anticiper les impacts de la réforme du financement en psychiatrie (Réf. 1572)	20
► La réforme du financement des SSR et ses spécificités (Réf. 1275)	21
► Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC (Réf. 374)	21
► Décrypter les nouveautés budgétaires et comptables de la M21 (Réf. 2325)	22
► Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD (Réf. 375)	22
► Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle (Réf. 377)	23
► Construire et gérer son plan annuel de trésorerie (Réf. 376)	23
► Gestion de la dette et de la trésorerie à l'heure des GHY (Réf. 1108)	24
► Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année (Réf. 1109)	24
► Analyser son compte financier et rédiger son rapport financier (Réf. 1113)	25
► L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité (Réf. 555)	25
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) (Réf. 1998)	26
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2) (Réf. 2002)	26
► Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs (Réf. 1960)	27
► Ma Santé 2022 : focus sur le financement à la qualité et à la pertinence des soins (Réf. 1455)	27

Certification et fiabilisation des comptes

► Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC (Réf. 1311)	28
► Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son (Réf. 1304)	28
► Objectif certification des comptes (Réf. 1305)	29
► Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes (Réf. 1306)	29
► Fiabiliser les immobilisations et les inventaires (Réf. 1307)	30
► Fiabiliser les achats et les stocks (Réf. 1308)	30
► Fiabiliser le cycle personnel (Réf. 1017)	31
► Fiabiliser le cycle recettes (Réf. 1018)	31

Contrôle de gestion - Les fondamentaux

► Les fondamentaux du contrôleur de gestion (Réf. 383)	33
► Le contrôle de gestion en SSR (Réf. 1098)	34
► Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux (Réf. 1501)	34
► Le contrôle de gestion en psychiatrie (Réf. 2056)	35
► Réussir sa démarche tableaux de bord : de la construction à la communication (Niveau débutant) (Réf. 1573)	36
► Automatiser ses tableaux de bord en utilisant Excel® à partir des outils déjà existants (Niveau intermédiaire) (Réf. 1574)	37

► Enrichir ses tableaux de bord en introduisant des cibles (EPRD, benchmark, études-médecos économiques) (Niveau confirmé) (Réf. 1575)	38
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) (Réf. 1998)	38
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2) (Réf. 2002)	39
► Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs (Réf. 1960)	39

Comptabilité analytique

► Faire évoluer son fichier de structure (Réf. 1502)	40
► Le retraitement comptable (Réf. 768)	40
► Produire le retraitement comptable (RTC) en SSR (Réf. 2060)	41
► Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie (Réf. 2057)	41

Contrôle de gestion - Achats

► Le contrôle de gestion des achats en GHY (Réf. 2059)	42
--------------------------------------------------------------	----

Contrôle de gestion - Approfondissement

► Chirurgie, médecine ambulatoire et Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (RAAC) - Kit de mise en œuvre (Réf. 1303)	43
► Animer le dialogue de gestion avec les pôles (Réf. 2055)	44
► La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A (Réf. 1314)	44

Contrôle de gestion sociale

► Prévoir et piloter sa masse salariale (Réf. 835)	45
► Piloter efficacement sa masse salariale médicale (Réf. 1471)	46
► Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique - Initiation (Réf. 1267)	47
► De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux (Réf. 1499)	47

Facturation - Recouvrement

Gestion des données administratives

► Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation (Réf. 557)	49
► Connaître et appliquer les règles de la facturation des soins en psychiatrie (Réf. 1394)	50
► La facturation aux AMC et le projet ROC (Réf. 1391)	50
► 5 enseignements sur l'expérimentation FIDES séjours (Réf. 1316)	51
► Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO (Réf. 1592)	51
► La facturation des soins et VIDHOSP expliqués au DIM (Réf. 1393)	52
► Se professionnaliser sur les dépôts de biens (Réf. 778)	52

Gestion des données d'activité

► Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers (Réf. 2330)	53
► Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO (Réf. 1227)	54
► Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SSR (Réf. 1390)	54
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Réf. 1998)	55
► Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Réf. 2002)	55
► Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs (Réf. 1960)	55

Contentieux & Recouvrement

► Comprendre et traiter les rejets B2 (Réf. 2329)	56
► Se professionnaliser sur les régies (Réf. 373)	56

Pilotage & Management

► Mettre sous contrôle le processus AFR (Réf. 1216)	57
► 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins (Réf. 1225)	57
► Accompagner l'équipe dans les évolutions du processus AFR (Réf. 1546)	58

Facturation en EHPAD et USLD

► Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD (Réf. 1389)	59
----------------------------------------------------------------------------	----

Culture générale de la facturation des soins

► Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers (Réf. 1593)	60
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----



RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET FINANCIER



pour aborder toutes les dimensions budgétaires, financières et managériales du métier de DAF

MODULE 1 (2 jours)

Introduction

ATELIER 1

La dimension managériale du métier de DAF

- **Les enjeux de la fonction de responsable administratif et financier**
- **Se positionner en interne et vis-à-vis des tutelles : direction, corps médical, ARS, etc.**
- **Les axes de travail d'un responsable administratif et financier**

ATELIER 2

DIM DAF : se comprendre pour mieux travailler ensemble

- **Acquérir les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI**

- La production des informations PMSI, la description et la facturation de l'activité d'hospitalisation MCO
- L'activité externe PMSI T2A
- L'organisation du recueil PMSI MCO
- Les contrôles de qualité

- **Repérer les modalités organisationnelles de la collaboration DIM / DAF**

Méthodes pédagogiques

- Un point complet sur les dimensions managériales essentielles pour mener à bien ses missions

MODULE 2 (2 jours)

Bâtir la stratégie financière pluri-annuelle de son établissement

ATELIER 3

Analyser la situation financière de son établissement

- **Se référer à la stratégie d'établissement**
 - Identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
- **Réaliser le diagnostic financier de son établissement : comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (marge brute, CAF, BFR, FR, trésorerie, indicateurs du TBFEPS, etc.)**
 - L'élaboration et l'exécution des dépenses et des recettes : comptes de résultat principal et annexe
 - Le financement des investissements
 - montant et structure de la CAF
 - soutenabilité du plan d'investissement
 - La gestion patrimoniale et financière
 - analyse du bilan fonctionnel (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie)
 - ratios d'investissement
 - ratios liés à la dette
 - L'analyse de la structure des emprunts
 - l'analyse de la structure de l'encours de la dette
 - l'analyse de l'évolution de l'endettement
 - l'affectation des résultats

ATELIER 4

Construire son PPI et son PGFP

- **Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure**

- Les principes méthodologiques de construction du PPI : PPI base zéro, intégration des nouveaux investissements, prise en compte d'une opération architecturale majeure, etc.
- Evaluer et prioriser les différents investissements
- Réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)

- **Élaborer le plan global de financement pluriannuel**

- Maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
- Acquérir les méthodes de réalisation d'un PGFP
 - les concepts : la simulation pluriannuelle des investissements
 - l'apport des TBFEPS et des indicateurs BDHF
- Choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- Elaborer des scénarios de PGFP
- Rédiger et présenter un argumentaire aux tutelles

Méthodes pédagogiques

- Une discussion à partir des états financiers des établissements communiqués par les stagiaires
- Les outils et la démarche pour réaliser un PGFP d'investissement à 5 ans

MODULE 3 (0,5 jour)

La communication

- **Communiquer ses résultats financiers et présenter de manière synthétique des informations complexes**

- Les aspects réglementaires ponctuant la communication: EPRD, instances, contractualisation interne et externe
- Les résultats financiers nécessitant une communication adaptée: EPRD et PGFP, compte financier, études médico-économiques, suivi des objectifs par activité, plan de retour à l'équilibre, situation de crise, etc.

Méthodes pédagogiques

- L'inventaire des outils et des processus d'une communication efficiente

MODULE 4 (3 jours)

Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD

ATELIER 5

Estimer les recettes

- **Être en capacité de mener à bien un projet d'EPRD, en ce qui concerne son volet recettes**

- Les outils de prévision d'activité
 - les outils d'analyse des activités existantes
 - les indicateurs médicalisés, administratifs, organisationnels, qualitatifs, RH
 - la prévision d'activité
- La mise en place d'un suivi
 - les tableaux de bord de suivi par activité
 - le suivi des résultats
 - l'évaluation des recettes de titre 1
 - les outils par type de recettes de titre 1 : hospitalisation, soins externes
 - les particularités de certaines recettes : les MIGAC, les forfaits, les suppléments
- L'évaluation du potentiel de recettes de titre 2
- **Mesurer les gains potentiels à réaliser par une lecture des tableaux MAT2A**

ATELIER 6

Prévoir les dépenses : la masse salariale

- **Évaluer de manière crédible**

- Anticiper l'évolution de la masse salariale
 - l'évolution prévisible de la masse salariale
 - l'analyse prospective et les impacts des différents effets (effectifs, structure, GVT, etc.)

ATELIER 7

Prévoir les dépenses

- **Évaluer de manière crédible les évolutions prévisibles des « autres » dépenses d'exploitation**

- Déterminer le calendrier de travail de l'EPRD
- Déterminer les bonnes évolutions de dépenses sur les achats de matière première, consommables, fournitures hôtelières
- Analyser les bases de données comparatives ayant un gain en efficience (base d'Angers, BDHF, etc.)
- Cas pratique à partir des données de la FHF
- **Mesurer l'impact des projets sur les dépenses d'exploitation**
 - Cas pratique autour de l'acquisition d'un équipement lourd

Méthodes pédagogiques

- Des outils pratiques d'évaluation et de suivi des recettes
- Une lecture de vos tableaux Ovalide
- Des cas pratiques et des outils d'analyse de la masse salariale



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 5 (3 jours)

Gérer la trésorerie et les emprunts

ATELIER 8

Bâtir son plan de trésorerie

► Construire un plan de trésorerie

- Le positionnement de la gestion de trésorerie dans le cycle budgétaire
- L'incidence de l'activité sur le niveau de trésorerie
- Les délais de paiement et d'encaissement

ATELIER 9

Gérer la trésorerie et la dette dans un contexte actuel de taux bas

► Choisir les outils pertinents pour optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

- L'analyse de l'emprunt, points techniques
- Le taux fixe, opportunité ou handicap ?
- La gestion d'une ligne de trésorerie
 - typologie de la dette
 - les marchés financiers et les indices français et étrangers
 - les produits financiers, classiques ou structurés, à court terme ou à long terme
 - jeu de rôle : mobiliser un nouvel emprunt, les pièges à éviter
- L'analyse d'une proposition de ligne de trésorerie
 - les caractéristiques d'une ligne de trésorerie
 - l'utilisation pratique de la ligne



Méthodes pédagogiques

- Un atelier animé par des experts du domaine bancaire présentant des outils pour optimiser la dette des établissements
- La présentation d'un outil transposable aux établissements

MODULE 6 (1 jour)

Fiabilisation et certification des comptes

ATELIER 10

De la fiabilisation à la certification des comptes

- Le contexte réglementaire
- La mission du commissaire aux comptes
- Les étapes de préparation
- La mise en œuvre du chantier autour de la direction des finances (animer, communiquer, pérenniser, etc.)
- Les enjeux du contrôle interne
- Les principales étapes de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne

MODULE 7 (1 jour)

Le partenariat avec le comptable du Trésor

ATELIER 11

Optimiser l'échange d'informations entre l'ordonnateur et le comptable

- La formalisation de la collaboration DDFIP et EPS
- La simplification et la dématérialisation des échanges
- Les principes du contrôle hiérarchisé de la dépense ou du contrôle partenarial
- Focus sur des thèmes à la carte
 - le cycle du recouvrement en trésorerie
 - la régie, dérogation à la séparation ordonnateur / comptable
 - la dépense et les justifications à produire au comptable
 - la TVA des EPS
 - approche comptable et financière des GCS et GCSMS de droit public



Méthodes pédagogiques

- La démarche type pour réaliser la clôture de l'exercice grâce à la collaboration entre l'ordonnateur et le comptable
- Le retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une démarche partenariale

Réf. 916



Soit une durée de 91h

Session	Dates
Session 1	8 au 11 sept. 2020 12 oct. (14h) au 16 oct. 2020 30 nov. au 4 déc. 2020 (13h)
Session 2	9 au 12 fév. 2021 29 mars (14h) au 2 avril 2021 31 avril au 4 juin 2021 (13h)
Session 3	7 au 10 sept. 2021 11 oct. (14h) au 15 oct. 2021 29 nov. au 3 déc. 2021 (13h)

Tarif adhérents*	5 450 €
Tarif non-adhérents*	5 980 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Cadres, contractuels ou titulaires exerçant la direction des affaires financières en établissement de santé. Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction se formalise par une évaluation sous forme d'une mise en situation avec une présentation Power Point ainsi qu'un devoir sur table (QCM, cas pratique, etc.)
- Le devoir est ensuite corrigé et argumenté par un jury d'experts
- Clôture du cycle

INTERVENANTS

Philippe Solivéri,
responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH, coordinateur du Praxis

Antony Armand,
associé Analis Finance

Bruno Aech, médecin DIM

Pierre Bourdeau,
responsable du contrôle financier, CHU de Bordeaux

Antoine Coleu,
responsable du Contrôle de Gestion Sociale, CHU de Rennes

Marc Champion,
responsable des finances, CHI de Poissy Saint-Germain-en-Laye et CH Mantes-la-Jolie

Patrick Coignet,
inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, adjoint au comptable, CHU de Nice

Sylvain Groseil,
directeur des fonctions exécutives, CHI de Poissy Saint-Germain-en-Laye et CH Mantes-la-Jolie

Caroline Laroumagne,
ingénieur à la direction des finances, CHU de Rouen

Sandra Lyannaz,
directrice chargée des relations DIM, gestion budgétaire et financière, CHI de Poissy Saint-Germain-en-Laye et CH Mantes-la-Jolie

Jean-Rémi Richard,
directeur d'hôpital, CHI du Pays du Mont Blanc et directeur d'établissement médico-social, EHPAD de Megève

Martine Cappe,
chef de projet en RH médicales du centre de droit JuriSanté



CONTRÔLEUR DE GESTION



de formation en situation pour développer ses compétences techniques et de pilotage

MODULE 1 (5 jours)

La fonction contrôle de gestion : domaines d'intervention

- Identifier l'environnement du contrôle de gestion en milieu hospitalier
- Clarifier le positionnement institutionnel du contrôle de gestion au sein de l'établissement
- Passer en revue les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières

ATELIER 1

Se situer dans son environnement : contexte et enjeux de la fonction de contrôleur de gestion

- Le dialogue de gestion avec les pôles
- Les mesures d'économies et le plan triennal avec leur impact sur le financement hospitalier
- La certification des comptes et son intérêt pour le contrôleur de gestion
- Le contrôle de gestion: un métier en essor avec de nouveaux domaines d'intervention

ATELIER 2

Construire une comptabilité analytique hospitalière (CAH)

- Le découpage analytique et le « fichier structure » ou « FICOM »
- Les concepts de base du calcul des coûts (charge directe, charge indirecte, méthode des sections homogènes, etc.)
- Atelier : à partir du guide méthodologique de la comptabilité analytique, application des règles d'affectation des charges dans les sections d'analyse concernées

ATELIER 3

L'apport de l'information médicale au contrôle de gestion

- Les fondamentaux du PMSI et de la facturation des séjours
- Les indicateurs issus du PMSI, utilisation dans les tableaux OVALIDE
- Les liens privilégiés DIM et contrôleur de gestion

ATELIER 4

L'analyse de la rentabilité : construire et utiliser les comptes de résultats par pôle (CRéA, CRéO)

- Les différentes données à disposition : activité, dépenses, recettes, facturation, etc.
- La « mécanique » des recettes de l'activité
- L'imputation des dépenses, notamment des dépenses de personnel
- Le recueil de l'information sur les unités d'œuvre et les consommations intermédiaires
- La possibilité d'adapter les règles issues du guide de comptabilité hospitalière aux spécificités de l'établissement
- Les problématiques liées à la ventilation des recettes
- Le traitement des pôles médico-techniques : une autre méthode possible, les CRéO
- L'analyse et la communication des résultats : mettre en évidence l'impact de la politique tarifaire pour nuancer son analyse
- Cas pratique : réalisation du CréA pour le pôle Anesthésie, Réanimation/chirurgie ambulatoire

ATELIER 5

Le RTC

- Enjeux et principales étapes de la réalisation du retraitement comptable
- Remplir concrètement le support officiel : ARCANH
- Cas pratique de synthèse du module 1
Le cas pratique consiste à réaliser un retraitement comptable simplifié dans un établissement hospitalier en 4 parties:
 - partie 1 : retraitement des charges directes
 - partie 2 : traitement des ETP
 - partie 3 : traitement des unités d'œuvre
 - partie 4 : analyse et exploitation des résultats : comparaison aux résultats des autres outils de comptabilité analytique et proposition de leviers d'actions



Méthodes pédagogiques

- Retours d'expérience : une étude sur la performance économique des laboratoires d'un établissement
- Retours d'expérience : impact économique de l'ouverture d'un nouveau bâtiment hospitalier



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 2 (4,5 jours)

La fonction contrôle de gestion : dimension stratégique

Réf. 901



Soit une durée de 70h

Session 1 5 au 9 oct. 2020
7 au 11 déc. 2020

Session 2 1^{er} au 5 mars 2021
17 au 21 mai 2021

Session 3 27 sept. au 1^{er} oct. 2021
13 au 17 déc. 2021

Tarif adhérents* 4 500 €
Tarif non-adhérents* 4 950 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

ATELIER 6

L'analyse de la performance : maîtriser les outils de benchmarking

- Qu'est-ce que le benchmarking ? Études de texte: définitions, origines, finalités
- Parangonnage à l'hôpital ? Quelles bases ? Quelles comparaisons ?
- Focus
 - revue des données RTC (exemple de données d'un CH)
 - exemples d'analyses par le RTC & la Base d'Angers
 - cas réel: travail sur les bases des stagiaires et exploitation croisée des bases en CHU

ATELIER 8

Le contrôleur de gestion en ressources humaines et en personnel médical

- Les enjeux du contrôle de gestion en ressources humaines
- Le reporting social et le pilotage social
- Le système d'information sociale et la fiabilité des informations
- L'affectation des charges de personnels dans la comptabilité analytique
- Le pilotage de la masse salariale et des effectifs rémunérés
- Cas pratique : méthodologie de construction du budget de la masse salariale
- Le benchmarking social par le bilan social, la BDHF, Hospidag et la base d'Angers

ATELIER 7

Le dialogue de gestion : construire ses tableaux de bord pour dialoguer avec les pôles

- Le pilotage et la performance en milieu hospitalier
- Le rôle du contrôleur de gestion dans la production et l'analyse de tableaux de bord
- Objectifs du tableau de bord de pilotage et distinction avec le reporting
- La contractualisation et la délégation de gestion: outils support des tableaux de bord
- Principales étapes pour construire un tableau de bord multidimensionnel (définition des indicateurs, dimensions, construction d'un dictionnaire, etc.)
- L'analyse et le dialogue issue des tableaux de bord

ATELIER 9

Réaliser des analyses médico-économiques. Proposition de méthodes

- Typologie des études médico-économiques
- Impact du choix de la méthode : coût complet ou coût marginal ?
- La présentation des résultats : calcul du point mort, ROI, mesure du risque
- Le chiffrage des « grands » projets (projet médical intra établissement et GHT inter-établissement)
- Exemples de révisions capacitaires



Méthodes pédagogiques

- De nombreux exercices et deux jours consacrés à des cas pratiques
- Retours d'expérience : exemple d'un tableau de bord multidimensionnel

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant ou supervisant la fonction de contrôle de gestion (directeurs d'hôpital, attachés d'administration, adjoints des cadres, ingénieurs, chargés de mission) **en établissement de santé, public ou privé, ou dans des organismes de tutelle hospitalière.** Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction, passe par l'élaboration d'un projet portant sur le contrôle de gestion
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle

INTERVENANTS

Philippe Solivéri,
responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH, coordinateur du Praxis

Vincent Bédoucha,
directeur adjoint, CH de Provins

Sophie Colasse,
responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes

Martine Cappe,
chef de projet en RH médicales du centre de droit JuriSanté

Alexandra Tilloux,
responsable du département contrôle de gestion RH, CHRU de Tours

Caroline Laroumagne,
ingénieur à la direction des finances, CHU de Rouen

Alexandra Marcel,
responsable budgétaire RH, CHU de Clermont Ferrand

Sandrine Rafini,
contrôleur de gestion, CHI d'Aix-Pertuis

Olivier Richard,
responsable du contrôle de gestion, CH d'Avignon

Eloïse Brossault,
directeur des opérations, en charge du contrôle de gestion, CH du Puy en Velay

Bruno Aech, médecin DIM



CONTRÔLEUR DE GESTION SOCIALE



pour maîtriser le contrôle de gestion sociale dans toutes ses dimensions

MODULE 1 (3 jours)

Le pilotage de la masse salariale

- Comprendre les mécanismes de la paie
- Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH et à la DAF
- Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- Réaliser un suivi budgétaire opérationnel

ATELIER 1

Le contrôle de gestion et la comptabilité analytique

- La finalité du contrôle de gestion : diagnostiquer, anticiper et suivre au fil de l'eau
- Le contrôle de gestion sociale
 - les enjeux
 - les outils
 - les acteurs

ATELIER 2

Les composantes de la rémunération

- La catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
- Le traitement de base
- Les compléments de rémunération : primes et indemnités
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
- La sécurisation du processus paie dans le cadre de la certification ou de la fiabilisation des comptes

ATELIER 3

Prévoir sa masse salariale, élaborer le titre I de l'EPRD et le TPER

- La définition et les enjeux de la masse salariale et de l'EPRD
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- Effectifs : de quoi parle-t-on ?
- L'élaboration du TPER

ATELIER 4

Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs

- La saisonnalisation du suivi budgétaire : prévoir et suivre sa masse salariale
- Un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
- Les tableaux de bord budgétaires

Méthodes pédagogiques

- Des outils tableurs remis aux stagiaires : outil d'analyse rétrospective et de suivi budgétaire, modèle de simulation de masse salariale
- Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale
- Une feuille de route : le retour dans l'établissement

MODULE 2 (2 jours)

Les tableaux de bord RH et la performance sociale de l'établissement ou du pôle

- Intégrer la dimension sociale dans le contrôle de gestion de l'établissement
- Diagnostiquer la performance sociale de l'établissement à l'aide des bases de comparaison
- Analyser les tableaux de bord sociaux existants
- Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés au public destinataire

ATELIER 5

Le système d'information sociale

- Le fichier de structure de l'établissement
- La comptabilité analytique
- Le système d'information RH

ATELIER 6

Connaître le benchmark RH et en faire un outil de politique RH

- Identifier les référentiels existants
 - BDHF, Base d'Angers, SNATIH, etc.
- Faire une analyse critique de ses données RH en comparaison des référentiels
- Cas pratique : analyser l'absentéisme
- Transformer les analyses en plan d'actions social

Méthodes pédagogiques

- Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires
- Des exemples de tableaux de bord

ATELIER 7

La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH

- L'analyse des demandes des utilisateurs (direction, pôle, tutelle, etc.)
- Les objectifs des tableaux de bord RH
- Les composantes des tableaux de bord RH
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine (masse salariale, effectifs, formation, absentéisme, etc.)
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social : rationaliser la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord : critères de présentation et fréquence

ATELIER 8

Le tableau de bord RH, un outil de pilotage de la politique sociale

- La communication sur les tableaux de bord RH
 - une communication ciblée auprès des interlocuteurs adéquats
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord RH
- L'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives
 - l'analyse des tableaux de bord RH
 - la prise de décision
- Le suivi des décisions
- Transformer les analyses en plan d'actions social



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (1,5 jours)

La place du contrôleur de gestion sociale

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet
- S'interroger sur le positionnement du contrôleur de gestion sociale
- Communiquer en tant que contrôleur de gestion sociale

ATELIER 9

La méthodologie de la conduite de projet

- Les grandes phases
- L'accompagnement du changement
- Les outils
- L'évaluation
- La communication

ATELIER 10

Définir le positionnement professionnel du contrôleur de gestion sociale

- Réfléchir à sa place pour mieux la définir
 - au sein de l'établissement et de son service
 - avec ses partenaires principaux : DAF, DRH, DAM, DS, pôles, etc.

ATELIER 11

Analyser sa pratique quotidienne pour mieux la transformer

- Présentation par les participants des problématiques rencontrées dans leur exercice professionnel
- Les analyser collectivement pour les comprendre
- Transformer sa pratique afin de la rendre plus efficace

ATELIER 12

Cibler des apports théoriques en relation avec les thématiques évoquées lors de l'atelier 11

- La communication
- La socialisation et les relations interpersonnelles



Méthodes pédagogiques

- Des fiches de synthèse sur la gestion statutaire, l'absentéisme, le temps de travail
- Test : quel communicant êtes-vous ?

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle

Réf. 1159



Soit une durée de 49h

Session 1	24 au 26 mars 2021 29 au 30 avril 2021 28 au 29 juin 2021
Session 2	15 au 17 sept. 2021 26 au 27 oct. 2021 25 au 26 nov. 2021

Tarif adhérents*	3 150 €
Tarif non-adhérents*	3 465 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Ce cycle s'adresse à toute personne en charge du contrôle de gestion RH et social (médical ou non médical) dans la fonction publique hospitalière. Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

INTERVENANTS

Philippe Solivéri,
responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion, coordinateur du Praxis

Christian Plancq,
responsable de la cellule Contrôle de gestion sociale, CHU de Montpellier

Alexandra Marcel,
responsable ressources humaines, CHU de Clermont-Ferrand

Alexandra Tiloux,
responsable du département Contrôle de gestion RH, CHRU de Tours

Christophe Feigueux,
cadre supérieur de santé, consultant et formateur en organisation et management au CNEH

Jean-Luc Pitaval,
consultant formateur, spécialiste en en organisation, management et performance au CNEH

Antoine Coleu,
responsable du Contrôle de Gestion Sociale, CHU de Rennes



RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS



de pratique intensive pour développer ses compétences et maîtriser les dimensions managériale et opérationnelle de sa fonction

MODULE 1 (1 jour)

Introduction au cycle Le contexte de la facturation des soins

- **Resituer les enjeux de la facturation des soins dans le contexte de financement des établissements de santé**
- **Comprendre le processus de facturation des soins**

ATELIER 1

Les recettes hospitalières : principes et enjeux de la facturation

- Le financement du secteur de la santé et du secteur hospitalier : historique et situation actuelle
- La tarification à l'activité (T2A)
- Les différentes recettes et dépenses de l'activité hospitalière
- Le processus d'accueil-facturation-recouvrement. Les raisons d'être de la facturation et du bureau des entrées
- Le processus transitoire de valorisation avec la plateforme e-PMSI
- Les notions budgétaires et l'EPRD. La certification des comptes. La séparation ordonnateur-comptable

MODULE 2 (2 jours)

Les prestations facturées La prise en charge des frais en hospitalisation et en soins externes

- **Connaître en détail les activités d'admission et de facturation**
- **Connaître et appliquer les règles de facturation**

ATELIER 2

L'identitovigilance et la confidentialité

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

ATELIER 3

Le recueil des données de couverture sociale

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier administratif du patient :
 - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : caisses, régimes et notions de risques, etc.
 - le patient assuré social : affiliation et ayants droit
 - le patient non assuré social
 - le tiers payant par les « mutuelles »
- Le conventionnement

ATELIER 4

La facturation des prestations

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- Revue des prestations facturées : prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation : taux de prise en charge, ALD, invalidité, etc.
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité : les bonnes pratiques, les cas particuliers et les pièges
- Le dossier complet et le « GO » facturation
- Identification des risques de non-conformité d'une facture
- Cas pratiques et mise en situation
 - facturation à partir de différents cas de parcours patient
 - mon dossier est-il complet ? Établir des check-lists selon les parcours du patient

MODULE 3 (2 jours)

La tarification des prestations de soins

- **Connaître les tarifs des prestations de soins**

ATELIER 5

Le PMSI et la tarification des séjours

- Historique et principes fondamentaux du PMSI
- L'organisation et le rôle du DIM
- La production des informations relatives à l'activité en MCO et SSR
- Le traitement et la transmission des données de séjours MCO et SSR
- La valorisation des séjours et les tableaux OVALIDE

ATELIER 6

Les nomenclatures et les tarifs de soins externes. Les autres prestations

- Les notions d'acte, d'acte hors nomenclature, d'acte facturable
- Les professionnels de santé et leurs nomenclatures : CCAM, NGAP, NABM, RIHN
- Les tarifs de consultations, les tarifs des actes techniques, les forfaits
- Les grandes règles de tarification des actes externes (cumul, actes multiples, majoration, etc.)

MODULE 4 (1 jour)

Le contentieux

- **Connaître et traiter le contentieux**

ATELIER 7

Le contentieux et le rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux et des rejets B2
- Cas pratiques de contentieux et de rejets B2

MODULE 5 (3 jours)

Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- **Connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement**

ATELIER 8

Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'Assurance Maladie
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- La lutte contre la fraude et les dispositifs de contrôle

ATELIER 9

Les complémentaires santé et ROC

- Les acteurs de l'assurance complémentaire
- Le poids de l'hospitalier dans l'activité des complémentaires
- Les relations entre établissements et complémentaires
- Les évolutions attendues avec le projet ROC

ATELIER 10

Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement :
 - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
 - les procédures, les poursuites, les délais de prescription
- Les évolutions attendues avec le projet ROC
 - organisation et bonnes pratiques
 - la politique de recouvrement
 - la gestion des RAR
 - Les créances irrécouvrables



MODULE 6 (2 jours)

Le management des équipes et la gestion de projet

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Acquérir les fondamentaux de la conduite du changement et de la gestion de projet

ATELIER 11

Le management de projet

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
- Connaître les étapes de la démarche de projet
- Conduite de projet qualité : outils et méthodologie
- Un exemple de projet
- Mise en œuvre d'un projet et résistance au changement

ATELIER 12

Management d'une équipe

- Qu'est-ce que manager ?
- Animer et motiver une équipe
- Les piliers d'une équipe efficace
- Accompagner le changement
- Traiter les conflits potentiels

MODULE 7 (1 jour)

Connaître les projets nationaux qui encouragent la dématérialisation et l'automatisation du processus de facturation

ATELIER 13

Les projets impulsés par la DGOS

- Les objectifs du programme SIMPHONIE
- Les projets nationaux dont ROC et FIDES séjours
- Le parcours du patient tel que l'envisage le programme SIMPHONIE
- Facilitation du recouvrement du reste à charge patient par les agents

MODULE 8 (1 jour)

Le pilotage opérationnel

- Connaître les indicateurs majeurs de suivi
- Mettre en place et exploiter les indicateurs opérationnels du pilotage de la chaîne de facturation

ATELIER 14

Piloter sa chaîne de facturation et les flux de facturation

- Enjeux et objectifs du pilotage de la chaîne de facturation et des recettes de l'activité
- Les indicateurs majeurs de suivi aux différentes étapes de la production de la facture et du recouvrement
- Mise en place d'outils de gestion communs
- Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne d'Accueil - Facturation - Recouvrement

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- La validation du parcours et des acquis de formation se formalise par un QCM et la présentation d'une recherche sur un sujet lié à la facturation des soins
- Le QCM et la présentation sont évalués par un jury d'experts
- Clôture du cycle

INTERVENANTS

Olivier Wery,
responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH, coordinateur du Praxis

Névine Bréhaut,
chargée de mission FIDES, AP-HP

Didier Carlier
responsable du Bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

Patrick Coignet
inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Dr Gilles Hebbrecht
chef de programme SIMPHONIE et des projets de facturation hospitalière à la DGOS

Laurent Levy-Bourru,
coach certifié au CNEH

Stéphane Martin,
responsable admissions et facturation, CHI Compiègne-Noyon

Jean-Claude Pena,
ingénieur en organisation, EPS Maison Blanche, Neuilly-sur-Marne

Aude Bloux,
responsable du service établissements, CPAM du Puy-de-Dôme

Pierre-Henri Comble,
directeur marketing et prospective Cegedim IS

Un médecin DIM

Un cadre d'un organisme d'assurance maladie

Un cadre d'un organisme d'une assurance maladie complémentaire

Réf. 917



Soit une durée de 98 heures

Session 1 21 au 25 sept. 2020
13 au 16 oct. 2020
7 au 11 déc. 2020

Session 2 13 au 17 sept 2021
12 au 15 oct. 2021
13 au 17 dec. 2021

Tarif adhérents* 5 950 €
Tarif non-adhérents* 6 545 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de responsable des admissions-facturation **en établissement de santé, public ou privé.**

Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)



GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT



de formation intensive pour mieux appréhender son environnement de travail, ses responsabilités et ses missions et pour développer ses compétences en vue de produire des dossiers administratifs et des factures de qualité



INTRODUCTION (0,5 jour)

L'environnement, les missions et les responsabilités du gestionnaire administratif

- Le contexte général : Le tiers-payant et la tarification à l'activité, raisons d'être de la facturation des soins
- Les enjeux de la facturation des soins et du recouvrement des prestations facturées : le financement de l'hôpital expliqué
- Le processus de facturation des soins hospitaliers : les activités et professionnels qui concourent au processus AFR (Accueil-Recouvrement-Facturation)

MODULE 1 (2,5 jours)

De la prise en charge financière des frais de soins à la facturation des prestations d'hospitalisation et de soins externes

- ▶ **Connaître les règles d'identitovigilance et de couverture sociale pour constituer un dossier administratif de qualité**

ATELIER 1

L'identitovigilance et la confidentialité des données

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

ATELIER 2

Le recueil des données de couverture sociale

- Connaître en détail le contenu du dossier de couverture sociale du patient et maîtriser le vocabulaire de l'admission
 - les différents parcours du patient
 - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : régimes, caisses, risques, etc.
 - le patient assuré social : Son identification, ses droits à prise en charge, son reste à charge (ticket modérateur, forfait journalier, ...)
 - le patient non assuré social : les prises en charge possibles
 - le tiers payant par les «mutuelles»

ATELIER 3

La facturation des prestations en pratique

- Revue des prestations facturées en hospitalisation et en soins externes
 - prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation
 - taux de prise en charge et exonérations (ALD, invalidité, soins « exonérant »)
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité
 - les bonnes pratiques, les cas particuliers
- Le dossier complet et le « GO » facturation

Cas pratiques et mise en situation :

- facturation à partir de différents cas de parcours patient
- réalisation d'une demande de prise en charge
- organisation de la facturation : les évolutions attendues par le programme national SIMPHONIE (ROC, DIAPASON, FIDES, etc.)

MODULE 2 (1 jour)

Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- ▶ **Mieux connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement**

ATELIER 4

Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'assurance Maladie CPAM
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- Les contrôles réalisés par les CPAM sur les factures hospitalières

ATELIER 5

Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement hospitalier :
 - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
 - les procédures, les poursuites, les délais de prescription



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (1 jour)

Connaître les formes et causes du contentieux

- Maîtriser le traitement des contentieux simples
- Comprendre les différentes causes de non qualité de la facturation et acquérir les bonnes pratiques pour les éviter

ATELIER 6

Le contentieux, dont les rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux général et des rejets B2

 Au travers de nombreux exercices les participants analysent les origines des contentieux, acquièrent la maîtrise des bonnes pratiques et s'entraînent à la correction des erreurs les plus fréquentes. Les mises en application portent sur des réclamations patients, des rejets «mutuelles» et des rejets B2, tous issus de cas concrets

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

- La validation du parcours et des acquis de formation, a lieu en fin de cycle sous forme de QCM (environ 1 heure)

E-learning



Le cycle praxis fait l'objet, dans les semaines qui précèdent, d'une préparation à distance en e-learning (1h30 maximum par séquences de 5 minutes environ) Les stagiaires devront pouvoir accéder par internet à la plate-forme e-learning du CNEH

Réf. 1553



Soit une durée de 35h

Session 1	12 au 16 oct. 2020
Session 2	17 au 21 mai 2021
Session 3	11 au 15 oct. 2021

Tarif adhérents*	2 250 €
Tarif non-adhérents*	2 500 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de gestionnaire accueil-facturation en établissement de santé MCO ou SSR, public ou privé. Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

INTERVENANTS

Olivier Wery,
Chef de projet Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) - Pôle Finances, coordinateur du parcours Praxis

Aude Bloux,
responsable du service établissements, CPAM du Puy-de-Dôme

Patrick Coignet,
inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Valérie Guyot-Corlieu,
responsable admissions-facturation CH de Rambouillet

Corinne Villette,
cadre admissions-facturation CHU de Nantes





Responsable administratif, budgétaire et financier Réf. 916



- Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance - Réf. 1319
- Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière - Réf. 1320
- Définir sa stratégie financière pluriannuelle - Réf. 1321
- Concevoir et piloter un plan de PRE/CRE - Réf. 1353
- GHT : obligations et enjeux budgétaires et financiers - Réf. 2333
- La fiscalité dans les établissements de santé - Réf. 1318

- Initiation aux finances hospitalières en M21 pour REPS et ESPIC - Réf. 374
- Décrypter les nouveautés budgétaires et comptables de la M21 - Réf. 2325
- Construire et mettre en oeuvre son ERPD - Réf. 375
- L'ERPD et l'analyse financière en hôpital de proximité - Réf. 555
- Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle - Réf. 377
- Construire et gérer son plan annuel de trésorerie - Réf. 376
- Atelier : gestion de la dette et de la trésorerie à l'heure des GHT - Réf. 1108
- Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année - Réf. 1109

- Mettre en oeuvre votre plan d'actions après la venue du CAC - Réf. 1311
- Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne - Réf. 1304
- Objectif certification des comptes - Réf. 1305
- Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes ? - Réf. 1306
- Certification, fiabilisation des comptes :
 - les immobilisations et les inventaires - Réf. 1307
 - les achats et les stocks - Réf. 1308
 - le cycle personnel - Réf. 1017
 - le cycle des recettes - Réf. 1018

- Analyser son compte financier et rédiger son rapport financier - Réf. 1113
- Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année - Réf. 1109

- **NOUVEAU !** Anticiper les impacts de la réforme du financement en psychiatrie (Réf.1572)
- Spécificités du secteur SSR et la réforme du financement - Réf. 1275
- Renforcer la synergie DIM - Services administratifs :
- Eléments de langage : MCO Niveau 1 - Réf. 1998
- Eléments de langage : SSR Niveau 1 - Réf. 1960
- Savoir exploiter les bases de données PMSI : MCO Niveau 2 - Réf. 2002



Pour organiser ces formations dans votre établissement, contactez :

Philippe Soliveri, responsable de l'offre Finances du CNEH

philippe.soliveri@cneh.fr - 06 77 52 24 28

Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance

Clés de lecture et leviers d'action

Réf : 1319



OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les clés de lecture de la réalité financière de son établissement
- ▶ Identifier les leviers de la performance médico-économique
- ▶ Intégrer la performance médico-économique dans sa communication et son management quotidien
- ▶ Évoluer dans des situations financières atypiques ou complexes

PROGRAMME

Module 1

- La fonction financière dans les établissements de santé : actualité et perspectives
- la fonction financière aujourd'hui : un enjeu de professionnalisation au service de la performance hospitalière
 - la fonction financière dans le cadre des réformes de structure
 - les réformes spécifiquement financières : évolution des modes de financement
 - l'organisation des directions des finances et leur positionnement en interne et en externe (ARS et GHT)

Module 2

- Maîtriser les équilibres financiers
- disposer d'un diagnostic patrimonial et financier
 - le bilan des établissements de santé
 - la notion de soutenabilité financière
 - le diagnostic du cycle exploitation : dépenses / recettes de l'année et perspectives
 - la notion d'EPRD, le PGFP, les ratios de CAF
 - ateliers
 - lecture d'un bilan à destination des chefs d'établissement
 - ce que vous révèle OVALIDE
 - débat : faire ou faire faire en interne ou en externe : avantages et inconvénients

Module 3

- Connaître les principales bases de la performance d'un établissement de santé
- les indicateurs clés de la performance organisationnelle
 - l'optimisation des recettes
 - atelier Hospidiag : analyse de la performance

Module 4

- Piloter et mobiliser autour de la performance
- le suivi : les outils, les tableaux de bord et leur périodicité
 - du pilotage opérationnel au management stratégique

Module 5

- Communiquer sur la performance médico-économique
- en interne et en externe
 - en routine, mettre en valeur les démarches de l'établissement
 - en situation d'urgence financière

Module 6

- Les situations spécifiques et exceptionnelles
- les situations de tension de trésorerie : prévention, identification et actions à court terme
 - la construction d'un PRE / CREF : diagnostic, contenu (quelles mesures ?) et contenant (PRE, CREF et le rapport à la tutelle)
 - les investissements de grande ampleur : l'exemple de la démarche COPERMO
 - la gestion en période de crise sanitaire

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices, débats, études de cas et analyse de vos propres documents financiers (EPRD, budget, compte financier, compte administratif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une approche stratégique, managériale et opérationnelle des finances au service de la performance des établissements de santé
- Une formation qui s'adresse à tous les types d'établissement (financés en T2A ou par dotation, en M21 ou en M22)
- Ouvrage offert : "Droit budgétaire et financier des établissements publics de santé" Auteurs : Olivier Bossard et Jean Claude Delnatte
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1320 - Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière
- 1321 - Définir sa stratégie financière pluriannuelle

Durée 35h

Paris 30 juin et 1^{er}, 2 juil. 2021
et 8, 9 sept. 2021Tarif adhérents 2 430 €
Tarif non-adhérents 2 640 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs généraux (prise de poste)
- Directeurs adjoints
- Chargés de mission performance
- Médecins DIM

Intervenant(s)

- **Sylvain Groseil**, directeur général adjoint, GHT Yvelines Nord
- **Vincent Pegeot**, directeur des affaires financières, CH Alpes Léman
- **Gaëlle Sanger**, responsable du pôle pilotage financier des établissements de santé, ARS-DOS Ile-de-France
- **Arnaud Joan-Grangé**, directeur des affaires financières et appui à la performance, CHU de Toulouse



Ouvrage offert :

« Droit budgétaire et financier des établissements publics de santé »
Auteurs : Olivier Bossard et Jean-Claude Delnatte



Journée
nationale
du CNEH

PARIS, LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021

Journée nationale des finances hospitalières



Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière



Réf : 1320

OBJECTIFS

- Appréhender toute la contribution de la fonction financière à l'amélioration de la situation d'un établissement

PROGRAMME

- La fonction financière : une fonction au service d'une stratégie d'établissement
- Définition(s) de la bonne santé financière : quels sont ses objectifs et ses instruments ?
- Le cœur de métier des DAF : la maîtrise des flux financiers
 - connaître les équilibres d'exploitation et bilantiels
 - optimiser les processus de dépenses et de recettes (qualité et efficacité)
 - gérer les écritures comptables et les flux de trésorerie
- Le pilotage de la performance économique opérationnelle : l'animation de gestion
 - déployer / redéployer les outils de contrôle de gestion
 - contribuer à l'efficacité économique des projets hospitaliers (investissement)
 - obtenir des financements externes

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une formation construite sur la base de retours d'expérience
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1353 - Facteurs clés de réussite pour concevoir et piloter un Plan contrat de Retour à l'Equilibre (PRE / CRE)
- 1321 - Définir sa stratégie financière pluriannuelle
- 1319 - Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance

Durée 7h

Paris	9 sept. 2020
Paris	8 févr. 2021
Paris	13 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs adjoints
- Directeurs des soins
- ARS

Intervenant(s)

- Gaëlle Sanger**, responsable du pôle pilotage financier des établissements de santé, ARS-DOS Ile-de-France
- Arnaud Joan-Grangé**, directeur des Affaires Financières et appui à la performance, CHU de Toulouse

GHT : obligations et enjeux budgétaires et financiers Comment traduire la mutualisation et la contribution aux investissements communs ?



Réf : 2333

OBJECTIFS

- Appréhender les dispositions budgétaires et comptables régissant les GHT
- Identifier les enjeux financiers et les impacts organisationnels
- Définir les modalités d'application de la TVA entre établissements supports et parties
- Envisager l'approche innovante de la gestion de trésorerie commune

PROGRAMME

- La solidarité budgétaire entre établissements supports et parties
 - l'élaboration conjointe de l'EPRD et du PGFP des établissements membres du GHT (compte G)
 - la procédure budgétaire
- Le compte de résultat annexe des activités mutualisées
 - le périmètre des activités concernées
 - la comptabilisation des charges communes et des produits
- Les investissements du GHT
 - le financement et la gestion des investissements communs
 - les immobilisations affectées ou mises à disposition
- Les états comptables du GHT selon les évolutions législatives à venir
- La gestion commune de trésorerie au sein du GHT : une nouvelle approche
 - les enjeux du modèle envisagé au niveau du territoire dans un contexte de cash pooling
- les prérequis à une mise en place opérationnelle d'une gestion de trésorerie commune
 - le process global de planification territoriale
 - la mesure des équilibres financiers consolidés
 - la politique de gestion de BFR territoriale
- le principe et le fonctionnement d'un cash pooling : objectifs de la gestion centralisée de trésorerie
- Le cash pooling : une opportunité de restructuration de la dette ?
 - l'accès aux marchés "désintermédiés" par le volume de besoins annuels
 - un changement de stratégie vis-à-vis du monde bancaire
- Étude de cas : projection sur la possible organisation d'une gestion centralisée dans ses aspects opérationnels

Durée 14h

Paris	19, 20 oct. 2020
Paris	9, 10 mars 2021
Paris	18, 19 oct. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Responsables des affaires financières

Intervenant(s)

- Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur
- Sébastien Lucido**, spécialiste en conseil, analyse et suivi de la dette du secteur public

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (Cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Définir sa stratégie financière pluriannuelle

Financement des investissements et trajectoires financières

Réf : 1321



OBJECTIFS

- ▶ Construire et présenter un plan global d'investissement notamment dans le cadre d'une opération de reconstruction

PROGRAMME

- ▶ Stratégie d'établissement et analyse financière
 - identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
 - comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (roulement, trésorerie, indicateurs du tableau de bord financier des EPS)
 - déchiffrer son bilan financier et identifier ses marges de manœuvre
 - établir et diffuser un diagnostic de départ à partir de son bilan
- ▶ Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure
 - choisir sa méthode de construction du PPI : PPI base zéro, intégration des nouveaux investissements et prise en compte d'une opération architecturale majeure
 - évaluer et prioriser les différents investissements
 - réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
- ▶ Élaborer des scénarios de PGFP
 - maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
 - calculer plusieurs trajectoires financières
 - élaborer les prévisions d'activité, de produits et de charges par scénario
 - analyser pour chaque scénario l'impact sur la trésorerie et sur les ratios
 - mobiliser différentes sources de financement pour soutenir le PGFP
 - choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- ▶ Élaborer et défendre face aux tutelles le PGFP de son établissement
 - présenter et défendre son PGFP
 - rédiger un rapport ARS ou Copermo

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme) : élaboration en ateliers d'un plan de financement d'une opération complexe et d'une analyse financière sur la base d'un cas concret

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1319 - Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance
- 1320 - Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière

Durée 14h

Paris 16, 17 nov. 2020
Paris 15, 16 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs adjoints
- Directeurs des affaires financières
- ARS : responsables finances, performance, SRIS

Intervenant(s)

- **Vincent Pegeot**, directeur des affaires financières, CH Alpes Léman
- **Lionel Chevallier**, directeur, CH de Périgueux

Comprendre la dimension financière induite dans son activité

Finances pour non-financiers !

Réf : 2323



OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles de base des financements qui régissent les établissements de santé
- ▶ Comprendre les impacts opérationnels sur son activité

PROGRAMME

- ▶ Le coût du système de santé en France : mieux comprendre le financement de la santé et ses implications sur l'activité des établissements
- ▶ Les modes et les acteurs du financement des établissements de santé
 - les modalités de financement à l'hôpital pour chaque activité : MCO, SSR et PSY
 - focus sur la T2A : principes et pratiques
 - focus sur les dotations MIG et AC, FIR, MERRI
 - nouveautés : ma santé 2022
- ▶ Améliorer les échanges et comprendre les outils de gestion
 - les principes et apports de la comptabilité générale
 - les grandes notions comptables et financières
 - la distinction exploitation / investissement
 - intérêt du suivi des dépenses engagées
 - principes et apports de la comptabilité analytique
- ▶ Comprendre l'EPRD et le cycle budgétaire
 - les fondamentaux
 - la vie de l'EPRD, de sa conception jusqu'au terme de l'exercice comptable
 - le fonctionnement budgétaire d'un hôpital pour chaque activité : MCO, SSR et EHPAD

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une approche d'ensemble qui permet de comprendre à la fois les enjeux du système et le rôle des acteurs ainsi que les impacts opérationnels sur l'activité des établissements de santé
- Disposer des clés de lecture des documents budgétaires et financiers avec un focus pour les membres des instances (CTE, CME, Conseil de surveillance)
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris 9, 10 nov. 2020
Paris 6, 7 avr. 2021
Paris 8, 9 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Membres des instances (CTE, CME, conseil de surveillance)
- Trios de pôle
- Acheteurs hospitaliers (pharmaciens, etc.)
- Cadres de santé ou cadres supérieurs
- Gestionnaires de comptes et de magasins

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Philippe Solivéri**, responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH
- **Vincent Pegeot**, directeur des affaires financières, CH Alpes Léman



Concevoir et piloter un Plan contrat de Retour à l'Équilibre (PRE / CRE)

Facteurs clés de réussite

Réf : 1353

2 jours

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser la préparation et élaborer le document formalisé du PRE / CRE
- ▶ Mettre en oeuvre les mesures du PRE / CRE et en évaluer les effets
- ▶ Appréhender toutes les composantes d'un PRE / CRE : relations sociales, management, communication, etc.

PROGRAMME

- ▶ Diagnostic de la situation financière initiale et identification des actions
 - l'analyse de l'activité et le diagnostic financier
 - atelier : réalisation d'un audit
 - l'identification de pistes d'économies et d'optimisation des recettes
 - la constitution d'éléments de benchmark
- ▶ L'appréciation du contexte pour orienter la communication
 - les relations avec les tutelles (ARS et CD) et le reporting
 - les relations avec les organisations syndicales
 - atelier : la communication externe (communiqués de presse)
 - la communication interne (vers le personnel et aux instances)
- ▶ Le management en situation de crise : ressources et fonctionnement
 - les facteurs clés de succès
 - atelier : constituer une équipe ressource
 - la vision à long terme : l'après PRE / CRE
- ▶ L'élaboration des documents constitutifs du PRE / CRE
 - le compte de résultat prévisionnel sur 5 ans (CRPP et CRPA)
 - le plan de financement prévisionnel (sur 5 ans)
 - le chiffrage des investissements
- ▶ Atelier de rédaction de fiches-actions thématiques
- ▶ Retours d'expérience : la réduction des effectifs
- ▶ Les apports du contrôle de gestion dans le choix des actions à mettre en œuvre
 - Atelier de création de tableaux de bord
- ▶ La mise en place d'outils de suivi
 - les outils de suivi externes (ARS)
 - atelier : élaboration d'un reporting
 - les outils internes
 - la réévaluation du PRE / CRE
 - atelier : la réactualisation d'une fiche-action

Durée 14h

Paris 17, 18 nov. 2020

Paris 23, 24 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs financiers et leurs adjoints
- Directeurs RH et leurs adjoints

Intervenant(s)

- **Pierre-Henri Guillet**, directeur d'hôpital, CH de Romorantin-Lanthenay

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Une approche inédite et concrète de la communication avec des jeux de rôle et des mises en situation des participants en ateliers (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Un retour d'expérience réussi d'un CRE
- La remise aux participants d'un kit complet comprenant les outils et les documents types vus pendant la session
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

1320 - Positionner la fonction financière comme vecteur de la performance hospitalière

1319 - Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance

PRAxis
Parcours métiers certifiants

Certifiant

Responsable administratif, budgétaire et financier en établissement de santé
Réf. 916 p. 4



La fiscalité dans les établissements de santé

Fondamentaux et actualité

Réf : 1318



OBJECTIFS

- Comprendre l'essentiel de la fiscalité applicable aux établissements publics de santé
- Connaître toutes les nouveautés fiscales
- Identifier les leviers d'optimisation pour diminuer les charges fiscales (TVA et taxe sur les salaires)
- Appréhender la fiscalisation des EHPAD, l'optimisation de la charge de taxe sur les salaires, la gestion d'un éventuel contrôle fiscal au travers de différents focus

PROGRAMME

- Introduction : la fiscalisation des EPS
 - le principe de neutralité de la TVA et ses exceptions
 - les liens avec la taxe sur les salaires
 - les modalités de calcul de la TVA déductible
 - les dernières actualités fiscales (LASM, EHPAD)
- Dans quels cas doit-on taxer ses recettes à la TVA ?
 - comprendre les notions d'assujetti et de redevable
 - identifier les recettes qui sont taxables
 - appréhender la notion de concurrence (EHPAD)
- Comment appréhender les autres règles de taxation (territorialité, base d'imposition, taux) ?
 - les acquisitions de biens et prestations intracommunautaires
 - les livraisons à soi-même et les constructions immobilières
 - la refacturation des fluides
 - les autres obligations (taux, CA3, demande de remboursement)
- Améliorer le rendement de sa TVA déductible
 - rappel des textes
 - choisir la méthode qui vous convient
 - calculer les coefficients
 - définir son périmètre de dépenses ouvrant droit à déduction
- Identifier les conséquences de la TVA sur la taxe sur les salaires
 - le lien entre le périmètre d'assujettissement à la TVA et la taxe sur les salaires
 - le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires
- Focus
 - la fiscalisation aux autres impôts (IS, CET, etc.)
 - les groupements (GHT) et autres montages
 - la gestion d'un éventuel contrôle fiscal

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Un panorama complet et actualisé des fondamentaux de la fiscalité hospitalière
- Une approche opérationnelle de la fiscalité comme levier d'optimisation
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris 19, 20 nov. 2020
Paris 7, 8 juin 2021
Paris 16, 17 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs généraux
- Membres de la direction des affaires financières, des affaires juridiques, des RH
- Directeurs adjoints

Intervenant(s)

- Un avocat ou un manager fiscaliste spécialiste des problématiques fiscales et montages juridiques complexes des établissements de santé et structures médico-sociales





Anticiper les impacts de la réforme du financement en psychiatrie

Réf : 1572

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la réforme du financement en psychiatrie
- Mesurer les impacts sur son organisation
- Intégrer cette variation de ressources à l'EPRD

PROGRAMME

- Comprendre la réforme et ses fondements
- Les compartiments du financement :
 - dotations à la capitation :
 - les points clés de l'allocation régionale populationnelle en psychiatrie
 - les zones d'intervention des établissements sectorisés
 - dotations à l'activité :
 - identifier les leviers pour maximiser les ressources de ce compartiment sur les activités ambulatoires, à temps partiel et à temps complet
 - activités spécifiques :
 - baliser l'intégralité de ce périmètre pour n'omettre aucune activité éligible à ce compartiment
 - nouvelles activités :
 - développer une offre de soin innovante
 - transformation :
 - repérer les critères pour bénéficier d'un accompagnement sur la transformation stratégique de l'offre de soin psychiatrique
- codage :
 - comprendre les méthodes d'évaluation de la qualité du recueil médicalisé de l'activité en psychiatrie
- qualité :
 - cerner les indicateurs d'évaluation des pratiques professionnelles
- recherche :
 - cibler les activités de recherches éligibles
- Simuler les impacts de la réforme
 - en atelier, chaque participant réalise une simulation à partir de ses propres données complétées par des sources disponibles en ligne
 - à la fin de la seconde journée, chaque stagiaire aura identifié les points névralgiques de son organisation et ciblé les leviers pour s'adapter à la réforme
 - les professionnels en charge de la production de l'EPRD pourront évaluer les recettes assurance maladie

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et ateliers qui permettent de mettre en œuvre les concepts et de repartir avec des éléments concrets pour son organisation (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 2056 - Le contrôle de gestion en psychiatrie
- 2057 - Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie
- ESM01 - Pilotage médico-économique et performance hospitalière en santé mentale
- ESM03 - Gestion budgétaire et financière en santé mentale

Durée 14h

Paris 3, 4 nov. 2020
Paris 24, 25 mars 2021
Paris 4, 5 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

Accessibilité

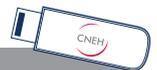
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeur adjoint finances
- Attaché d'administration hospitalière finances
- Contrôleur de gestion
- Médecin DIM
- Technicien de l'information hospitalière
- Responsable de l'efficacité de l'offre de soins en ARS
- Chargé de mission en psychiatrie en ARS

Intervenant(s)

- Gaël Leloup**, directeur adjoint finances, contrôle de gestion et admission, CH Drôme-Vivarais



Remise des documents types sur clé USB



FORMATIONS DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT



Toutes nos formations sont déployables dans vos locaux aux dates qui vous conviennent

La réforme du financement des SSR et ses spécificités

Se préparer à la mise en œuvre du modèle cible

Réf : 1275

1 jour

OBJECTIFS

- Comprendre la réforme du financement SSR et ses impacts sur les ressources de l'établissement
- Présenter les modalités de mise en œuvre et envisager les leviers pour développer ses recettes liés à la DMA et valoriser son activité
- Identifier les impacts stratégiques de la réforme sur le pilotage de son service SSR

PROGRAMME

- Les fondements de la réforme
 - rappels historiques
 - les objectifs de la réforme
 - les grands principes de la réforme
- Le PMSI SSR
 - les variables du PMSI : diagnostics, actes, dépendance
 - la fonction groupage
 - la juste valorisation de l'activité et l'impact d'un codage optimisé
- La DMA en détail
 - le modèle cible en 5 compartiments : activité, PTS, MO, MIGAC/ MERRI, IFAQ
 - le modèle transitoire
- Comment se préparer à la montée en charge de la DMA
 - l'optimisation du PMSI
 - le suivi par tableaux de bord
 - la chaîne de facturation
- Imaginer le SSR de demain
 - les travaux en cours

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une formation actualisée en fonction des dernières décisions du groupe de travail du ministère sur le modèle DMA
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 7h

Paris 9 sept. 2020
Paris 15 mars 2021
Paris 14 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des affaires financières
- Responsables facturation

Intervenant(s)

- Vincent Peugeot**, directeur des affaires financières, CH Alpes Léman

Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC

OBJECTIFS

- Connaître les principales dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des EPS et des ESPIC

PROGRAMME

- Les règles de la comptabilité hospitalière des EPS et des ESPIC (M21)
 - l'instruction M21 : présentation et structure
 - les mécanismes d'enregistrement des opérations comptables
 - le plan comptable hospitalier et la nomenclature des comptes
 - les principales opérations comptables (correction de fin d'exercice, immobilisations, amortissements, provisions, etc.) et les documents de synthèse
 - mise en application pratique : les écritures comptables en partie double (achats, paie, emprunts, amortissements, provisions, cessions d'actifs, subventions)
- Comprendre l'état prévisionnel de recettes et de dépenses (EPRD)
 - la tarification à l'activité (T2A) et l'EPRD et les nouvelles modalités de financements (ma santé 2022)
 - l'architecture et le contenu de l'EPRD : comptes de résultat, tableau de financement et CAF
 - l'élaboration et l'adoption de l'EPRD
 - l'exécution de l'EPRD et les modifications en cours d'exercice
- Le compte financier et les outils du diagnostic financier (cas pratiques)
 - les opérations de clôture : la journée complémentaire, les écritures d'ordre
 - le compte financier : présentation et adoption
 - les éléments de lecture du compte financier : le bilan et les équilibres bilantiels (FR, BFR, trésorerie)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

2325 - Décrypter les nouveautés budgétaires et comptables de la M21

Réf : 374

2 jours

Durée 14h

Paris 10, 11 sept. 2020
Paris 23, 24 nov. 2020
Paris 22, 23 mars 2021
Paris 17, 18 juin 2021
Paris 20, 21 sept. 2021
Paris 25, 26 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir des connaissances de base en comptabilité

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs financiers des EPS et des ESPIC et leurs adjoints
- Agents des services administratifs
- Personnels soignants, médico-techniques, techniques et généraux
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

Selon les sessions

- Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur
- Philippe Solivéri**, responsable de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH

Décrypter les nouveautés budgétaires et comptables de la M21

Réf : 2325



OBJECTIFS

- ▶ Connaître les nouveautés budgétaires et comptables de la M21
- ▶ Comprendre leur impact sur la gestion des établissements

PROGRAMME

- ▶ Le calendrier budgétaire et comptable
 - le calendrier et la nouveauté de la procédure budgétaire
 - le calendrier de remise des comptes annuels
- ▶ La mise à jour pour 2021 de la nomenclature budgétaire et comptable :
 - commentaires et précisions sur l'utilisation des nouveaux comptes
- ▶ Les évolutions de l'instruction comptable M21 selon les textes publiés fin 2020 pour l'exercice 2021

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants des nouveaux textes et de la nouvelle nomenclature
- L'actualisation du programme dès la sortie des textes
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC

Durée 7h

Paris 1^{er} févr. 2021

Tarif adhérents 495 €

Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

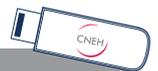
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Agents des services administratifs
- Personnels soignants, médico-techniques, techniques et généraux
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

- **Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur



Remise des documents types sur clé USB

Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD

Réf : 375



OBJECTIFS

- ▶ Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
- ▶ Maîtriser la démarche d'élaboration d'un EPRD
- ▶ Comprendre les impacts induits par le GHT

PROGRAMME

- ▶ Replacer l'EPRD dans la stratégie de l'établissement
 - le lien entre budget et projet d'établissement
- ▶ Maîtriser les prérequis pour bâtir son EPRD
 - la T2A, la facturation
 - les grandeurs financières incontournables (résultat, CAF, FR, BFR, trésorerie, ratios)
 - le lien avec le PGFP
 - mise en application : lecture et interprétation d'un bilan
- ▶ S'inscrire dans la campagne budgétaire en cours
 - la loi de financement
 - le plan ONDAM
 - les nouveaux modes de financement : ma santé 2022
- ▶ Construire pas à pas son EPRD
 - les comptes de résultat, sa mise en application : valorisation de l'activité et calcul de la masse salariale
- le tableau de passage à la CAF
- le tableau de financement prévisionnel et son impact sur le FR
- ▶ Suivre et communiquer autour de l'EPRD
 - présenter son EPRD aux instances de l'établissement
 - maîtriser le suivi mensuel de son EPRD
 - construire le dialogue financier avec les pôles et les gestionnaires de crédit
- ▶ Clôturer son EPRD
 - anticiper son calendrier de clôture
 - préparer son rapport financier
- ▶ Atelier : construire la stratégie financière de son établissement

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (exploitation des leviers stratégiques permis par l'EPRD)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC

377 - Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle

Durée 14h

Paris 7, 8 sept. 2020

Paris 26, 27 nov. 2020

Paris 14, 15 déc. 2020

Paris 25, 26 mars 2021

Paris 22, 23 sept. 2021

Paris 8, 9 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

- **Jean-Rémi Richard**, directeur d'hôpital, CHI du Pays du Mont Blanc (Sallanches, Chamonix) et directeur d'établissement, EHPAD de Megève

Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les mécanismes de la comptabilité des dépenses engagées
- ▶ Tenir compte des nouvelles organisations des GHT
- ▶ Analyser par compte et par article les crédits disponibles
- ▶ Être en mesure de justifier auprès de la DAF les dépenses engagées de son service par rapport à l'EPRD

PROGRAMME

- ▶ La comptabilité des dépenses engagées : principes généraux
 - la réglementation
 - les complémentarités avec le contrôle de gestion
 - les résumés infra annuels obligatoires et l'aide à la rédaction du rapport financier
- ▶ Les différentes phases de la tenue de la comptabilité des dépenses engagées
 - de l'inscription budgétaire au mandatement
 - les virements de crédits et les décisions modificatives
 - l'importance d'engager également les recettes : exemples
- ▶ Présentation de l'EPRD : architecture, élaboration, suivi et exécution
- ▶ Le compte financier : maîtriser les écritures de fin d'exercice et la clôture des comptes
- ▶ Le système d'information au service de la gestion économique et financière
 - élaborer un tableau de suivi sous Excel : exemple par direction administrative et/ou par titre

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Un focus sur les recettes significatives
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 375 - Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD
- 1353 - Facteurs clés de réussite pour concevoir et piloter un Plan contrat de Retour à l'Equilibre (PRE / CRE)

Réf : 377



Durée 7h

Paris	30 nov. 2020
Paris	21 juin 2021
Paris	10 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels des services acheteurs
- Cadres de pôle

Intervenant(s)

- **Thierry Clerget**, consultant formateur

Construire et gérer son plan annuel de trésorerie

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les méthodes et les outils indispensables pour mettre en place une gestion active de la trésorerie

PROGRAMME

- ▶ Appréhender les grandes notions d'analyse financière
 - les cycles d'investissement, de financement et d'exploitation
 - les grands équilibres financiers : analyse du bilan fonctionnel
 - les enjeux de la gestion de la trésorerie
 - les grands équilibres financiers
 - la tarification à l'activité et son impact sur la gestion de la trésorerie
- ▶ Positionner la gestion de la trésorerie dans le cycle budgétaire
 - l'EPRD: une approche budgétaire et financière
 - le décalage entre production, facturation et encaissement
 - l'impact de l'EPRD sur le plan de trésorerie (nouveaux projets d'investissement à inclure)
- retour d'expérience : construction à partir de zéro
- analyser par type de décaissement et d'encaissement
- les spécificités par type de dépenses (délais et modalités de décaissement)
- les spécificités par type de recettes (T2A, autres recettes)
- ▶ Gérer sa trésorerie
 - la consolidation du fonds de roulement
 - la maîtrise, le besoin en fonds de roulement
 - l'incidence des choix budgétaires (politique d'investissement) et de gestion (organisation de la dépense)
 - le financement de sa trésorerie
- ▶ 12 cas pratiques

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une approche concrète et opérationnelle qui s'appuie sur des retours d'expérience
- La présentation d'un outil qui permet d'automatiser les prévisions de gestion de trésorerie
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC
- 1108 - Gestion de la dette et de la trésorerie en pratique

Réf : 376



Durée 14h

Paris	12, 13 nov. 2020
Paris	10, 11 mars 2021
Paris	17, 18 nov. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Trésoriers et personnels de la trésorerie

Intervenant(s)

- **Marc Champion**, directeur adjoint des finances, GHT Yvelines Nord



Gestion de la dette et de la trésorerie en pratique

Acquérir les clés de lecture des offres des partenaires bancaires



Réf : 1108

OBJECTIFS

- Décrypter le lien entre financement à court et long terme
- Optimiser la vision de la trésorerie et de la dette
- Préparer efficacement ses demandes de financement
- Gérer la dette et la trésorerie à l'heure des GHT

PROGRAMME

- Comment bien calculer ses besoins à court et long terme ?
 - l'analyse traditionnelle du plan de financement
 - une proposition alternative : un mix entre analyse des flux et plan de financement
- L'analyse comparée des méthodes
 - l'analyse du risque de liquidité et de l'équilibre financier
 - l'analyse du coût financier
- Le financement : quels objectifs, quelles contraintes, quelles stratégies ?
- Quels produits adaptés aux besoins et méthodes de négociation ?
 - la ligne de trésorerie et l'emprunt à long terme
 - de l'utilité d'une phase de mobilisation pour les emprunts pluriannuels
- quels leviers de négociation avec les banques ?
- comment intégrer une renégociation de dette existante selon vos besoins ?
- La gestion du besoin en fonds de roulement
 - l'intégration du besoin en fonds de roulement à la politique financière
 - l'approche du financement au travers du plan prévisionnel de trésorerie à court, moyen et long terme
 - les produits bancaires et leurs caractéristiques
 - quels produits financiers choisir en fonction de ses objectifs ?
 - les solutions de gestion de la dette par type de produit et selon les attentes d'impact sur la gestion de la trésorerie

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Des retours d'expérience et des exemples issus du terrain - Analyse réalisée sous forme d'ateliers à partir de situations réelles : les documents apportés par les stagiaires serviront de supports pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

376 - Construire et gérer son plan annuel de trésorerie

Durée 14h

Paris 22, 23 oct. 2020
Paris 4, 5 oct. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Anthony Armand**, spécialisé dans le conseil, l'analyse et le suivi de la dette du secteur public
- **Olivier Billot**, spécialisé dans le conseil, l'analyse et le suivi de la dette du secteur public

Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année

Le partenariat ordonnateur / comptable



Réf : 1109

OBJECTIFS

- Maîtriser la technique comptable des écritures réalisées en cours et en fin d'exercice pour préparer au mieux sa clôture dans le cadre d'un calendrier budgétaire raccourci

PROGRAMME

- Les opérations réalisées en routine en cours d'exercice
 - l'émission de titres
 - l'émission de mandats
 - la contre-passation des écritures de rattachement de charges, de produits, d'ICNE
 - les écritures à passer dès le début de l'exercice pour les provisions d'investissements amortissables
- les indispensables vérifications et rapprochements à mettre en place avec le comptable
- Les opérations comptables de fin d'exercice et les corrections de haut de bilan (ARE, CET, CNRACL)
 - les produits à recevoir et constatés d'avance, la sortie d'un bien du patrimoine, etc.
 - Des exercices pratiques d'enregistrement des écritures comptables de fin d'exercice

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exemples de tableaux servant de justificatifs aux écritures comptables et utiles dans votre dossier de clôture - Méthodologies d'évaluation des provisions et des produits à recevoir - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une formation pratique, essentielle pour comprendre comment travailler avec le comptable
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

1113 - Analyser son compte financier et rédiger son rapport financier
1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes

Durée 14h

Paris 1^{er}, 2 oct. 2020
Paris 9, 10 juin 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels des directions des affaires financières
- Personnels des services administratifs

Intervenant(s)

- **Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice
- **Thierry Clerget**, consultant formateur

Analyser son compte financier et rédiger son rapport financier

Réf : 1113

2 jours

OBJECTIFS

- ▶ Rédiger l'annexe au compte financier et le rapport financier, conformément aux nouvelles exigences de la fiabilisation et de la certification des comptes
- ▶ Approfondir l'analyse du compte financier et mettre en évidence les faits marquants de la gestion et l'évolution des comptes sur l'exercice

PROGRAMME

- ▶ Présentation du calendrier de fin d'exercice
 - la clôture des comptes
 - les différentes étapes de validation du compte financier
 - l'affectation des résultats
 - pour les EPS concernés : le planning de l'audit final à préparer avec les commissaires aux comptes
- ▶ La rédaction de l'annexe au compte financier
 - le cadre réglementaire
 - ses différentes parties
 - atelier : lecture collective d'un exemple d'annexe hospitalière validée par des commissaires aux comptes
- ▶ La rédaction du rapport financier
- ▶ Tome 1 : rapport sur les comptes annuels
 - rappel des principales règles et méthodes comptables
 - analyser les évolutions du compte de résultat
 - le retour de l'analyse prospective du compte financier
- ▶ Tome 2 : rapport sur l'exécution de l'EPRD
 - l'analyse de l'exécution des dépenses et des recettes
 - compte de résultat principal
 - comptes de résultat annexes
 - le financement des investissements
 - montant et structure de la capacité d'autofinancement
 - soutenabilité du plan d'investissement
 - la gestion patrimoniale et financière
 - analyse du bilan fonctionnel (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie)
 - ratios d'investissement
 - ratios liés à la dette
 - l'analyse de la dette
 - analyse de la structure de l'encours de la dette
 - analyse de l'évolution de l'endettement

Durée 14h

Paris	3, 4 sept. 2020
Paris	22, 23 oct. 2020
Paris	2, 3 sept. 2021
Paris	14, 15 oct. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur
- **Vincent Pegeot**, directeur des affaires financières, CH Alpes Léman

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Décryptage d'une annexe au compte financier nouveau format - Formation à l'approche en liste exigée du compte de résultat - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1109 - Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année
- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes

L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité

Réf : 555

2 jours

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
- ▶ Optimiser la gestion financière de son établissement

PROGRAMME

- ▶ Les modèles de financement modifiés dans le cadre de la réforme : Ma Santé 2022 (T2A, Hôpitaux de proximité, SSR, etc.)
- ▶ L'état prévisionnel des recettes et des dépenses
 - définition et dimension financière
 - la nomenclature budgétaire
 - l'élaboration du compte de résultat prévisionnel
- ▶ La procédure d'élaboration et d'approbation de l'EPRD
- ▶ Le cadre de présentation budgétaire
- ▶ Le contenu de l'EPRD : les titres, chapitres et comptes d'exécution - cas pratique
- ▶ Comment affecter ses résultats : cas pratique
- ▶ Le suivi de l'exécution de l'EPRD
 - le principe de crédits évaluatifs, limitatifs et fongibles
- ▶ Le compte financier : comment le préparer en collaboration avec le comptable ?
- ▶ Comment remplir efficacement ses annexes
- ▶ Réaliser l'analyse financière : méthodes et outils
 - les outils du pilotage financier
 - la trésorerie
 - le PGFP
 - cas pratiques

Durée 14h

Paris	28, 29 oct. 2020
Paris	6, 7 oct. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Membres de la direction des affaires financières

Intervenant(s)

- **Jean-Claude Delnatte**, consultant formateur

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC



Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Éléments de langage

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- ▶ La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- ▶ La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- ▶ L'activité externe PMSI T2A
- ▶ L'organisation du recueil PMSI MCO

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)
- 1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Réf : 1998

1 jour

Durée 7h

Paris	16 sept. 2020
Paris	9 mars 2021
Paris	9 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Cadres administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI pour un premier niveau d'analyse

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
- ▶ Savoir repérer les dérives et les expliquer
- ▶ Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

- ▶ Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours
- ▶ Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
 - atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal
- ▶ Analyser des indicateurs et un tableau de bord
 - atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
 - application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (Cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

LES PLUS

- Des exercices construits sur la base d'exemples de tableaux PMSI

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Réf : 2002

1 jour

Durée 7h

Paris	17 sept. 2020
Paris	10 mars 2021
Paris	10 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SSR
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation SSR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- ▶ La fonction de groupage en GME
- ▶ L'organisation des tarifs en SSR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- ▶ La valorisation de l'activité externe en SSR

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques- Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)
- 2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)
- 1390 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SSR



ACTUALITE

CLASSE VIRTUELLE

Focus sur le financement à la qualité et à la pertinence des soins

OBJECTIFS

- ▶ Tout savoir sur les enjeux, les autorisations et la forfaitisation des parcours

PROGRAMME

- ▶ Financement à la qualité et à la pertinence des soins : quels enjeux pour les établissements de santé et les groupements hospitaliers de territoire ?
- ▶ Les nouvelles modalités de financement conditionnées par la qualité et la pertinence des soins
 - l'autorisation d'activités
 - la forfaitisation des parcours
 - l'incitation financière pour l'amélioration de la qualité (IFAQ)
 - le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins (CAQES)
- ▶ Comment se préparer à la mise en œuvre ?
- ▶ Découvrir les premiers retours d'expérience

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations concrètes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- 3 heures 30 pour se former à distance : méthode, pratique, feed-back et échanges

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1630 - Financement par la qualité et la pertinence des soins

Réf : 1960

1 jour

Durée 7h

Paris	15 sept. 2020
Paris	8 mars 2021
Paris	8 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Réf : 1455

3 h 30

Durée 3h30 de 9h à 12h30

A distance 7 mai 2021

Tarif adhérents	250 €
Tarif non-adhérents	275 €

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs et responsables qualité gestion des risques
- Directeurs des soins
- Chefs de pôles
- Médecins responsables d'unités
- Cadres de santé

Intervenant(s)

- **Pascale Evans**, directrice du pôle Finances, information médicale et systèmes d'information au CNEH
- **Pascale Ravé**, directeur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH
- **Martine Cappe**, consultante expert en statut du personnel médical au CNEH



SUR SITE

Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC

OBJECTIFS

- ▶ Prendre en compte et mettre en œuvre les recommandations édictées dans le rapport du CAC
- ▶ Connaître les bonnes pratiques et le savoir-faire pour lever les réserves
- ▶ Se perfectionner sur les points de vigilance de chaque cycle

PROGRAMME

- ▶ Analyser les conclusions du rapport du CAC de votre établissement
 - tenir compte des priorités
 - communiquer et informer les différentes directions opérationnelles
- ▶ Mettre en œuvre votre plan d'actions et maintenir la dynamique d'amélioration continue
 - vous organiser en mode projet pour gérer le dispositif : les bonnes pratiques
 - mettre à jour le plan d'actions initial, le cas échéant
- ▶ Lever les réserves : les bonnes pratiques sur les principales réserves
 - l'inventaire de l'actif
 - les stocks non comptabilisés dits déportés
 - les provisions (allocation de retour à emploi, pour litiges, etc.)
 - les dépréciations, créances et stocks
 - les subventions d'investissement
 - la justification des comptes de tiers
 - l'indépendance des exercices

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Formation-action "sur mesure" de 2 jours sur site + 1 jour hors site pour préparer de votre plan d'actions - Le formateur fera profiter l'établissement de la capitalisation de ses différentes expériences et pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Le retour d'expérience d'un établissement certifié ou d'un commissaire aux comptes
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Réf : 1311



Formation en établissement et sur-mesure

Renseignements
Sophie Millet, assistante formation
sophie.millet@cneh.fr
01 41 17 15 47

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers
- Chefs de projet contrôle interne

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Cécile Tholot**, chargée de mission, appui aux opérations financières et comptables en lien avec la certification, GHT Yvelines Nord
- **Françoise Viala**, associée chez BDO France, commissaire aux comptes

Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son établissement

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les apports du contrôle interne
- ▶ S'approprier la démarche opérationnelle et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- ▶ Situer le contrôle interne
 - le contexte, les enjeux de la mise en œuvre d'un contrôle interne au sein des EPS
 - les éléments de langage
 - le contrôle interne, le contrôle interne comptable et financier, l'audit interne
 - le référentiel de contrôle interne
- ▶ La démarche et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
 - les principes structurants du contrôle interne et leur déclinaison (analyse des risques, cotation des risques, etc.)
 - ateliers : déclinaison d'une cartographie du plan d'actions, construction de l'échelle de maturité des risques
- la mise en œuvre opérationnelle et les facteurs de réussite du contrôle interne
 - les acteurs et l'organisation
 - la maîtrise des processus et l'état d'avancement du plan d'actions
- ▶ Retours d'expérience : les modèles de procédures, d'organigrammes fonctionnels et de grilles de séparation de fonctions
- ▶ Les perspectives du contrôle interne
 - le déploiement du contrôle interne et son évaluation
 - la mise en œuvre d'un service d'audit interne

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Formation opérationnelle étayée de nombreux exemples et retours d'expérience - Une méthodologie éprouvée - Exemples d'outils déployés - Documents de référence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants des outils d'aide au déploiement
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Réf : 1304



Durée 14h

Paris 24, 25 sept. 2020
Paris 12, 13 avr. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Responsables de cycles
- Chefs de projet contrôle interne
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

- **Thibault Grellier**, responsable budgétaire et financier, CHI Lys Hyrôme
- **Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Remise des documents types sur clé USB



Objectif certification des comptes

Ce qu'il faut savoir pour bien se préparer

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences de la certification des comptes et ses impacts sur l'organisation et les pratiques
- Traiter les principaux points de vigilance cycle par cycle
- Acquérir une méthode de préparation
- Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre le contexte et les enjeux de la certification des comptes
- Adapter ses pratiques comptables
 - l'évolution de la M21 en rapport avec la fiabilisation des comptes
 - la régularisation des comptes et la correction d'erreurs
- Se préparer étape par étape : retour d'expérience et méthode d'un établissement certifié
- Les dossiers à mettre en place : dossier permanent, dossier de clôture, dossier de contrôle interne et documentation du système d'information
- La démarche et les outils pour mettre en place le contrôle interne comptable et financier

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Une approche complète qui permet d'aborder toutes les étapes de la certification pour chaque cycle - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants des outils utiles à la préparation : formalisation des organisations
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes
- 1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires
- 1308 - Fiabiliser les achats et les stocks
- 1017 - Fiabiliser le cycle personnel
- 1018 - Fiabiliser le cycle recettes

Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes

Dossier de clôture, annexe et rapport financier

OBJECTIFS

- S'approprier les règles et méthodes comptables des opérations complexes
- Constituer un dossier de clôture structuré, centralisé et adapté aux demandes des commissaires aux comptes
- Savoir rédiger l'annexe et le rapport financier
- S'approprier toutes les étapes de la clôture des comptes

PROGRAMME

- Les principales étapes et écritures liées à la clôture des comptes : recensement, évaluation, documentation
 - le calendrier et l'organisation de la clôture
 - la méthodologie de constitution du dossier de clôture
 - le programme de travail à mettre en œuvre, cycle par cycle
 - les opérations de clôture et les corrections d'erreur et changements de méthodes
- Documenter la revue analytique des comptes de résultat
- La rédaction des documents à produire pour la clôture des comptes (objectifs, contenu et bonnes pratiques)
 - le manuel de clôture
 - l'annexe au compte financier et le rapport financier
 - les instances
- La justification des comptes de bilan
- L'audit des comptes par le commissaire aux comptes

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Le retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve
- La remise aux participants des documents présentés et un exemple de dossier de clôture
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1113 - Analyser son compte financier et rédiger son rapport financier
- 1109 - Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année

Réf : 1305

2 jours

Durée 14h

Paris	2, 3 sept. 2020
Paris	23, 24 sept. 2021
Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

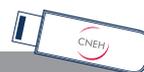
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières et des services supports

Intervenant(s)

- **Pierre Bourdeau**, responsable du contrôle financier, CHU de Bordeaux



Remise des documents types sur clé USB

Réf : 1306

1 jour

Durée 7h

Paris	14 oct. 2020
Paris	8 oct. 2021
Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

- **Pierre Bourdeau**, responsable du contrôle financier, CHU de Bordeaux



Remise des documents types sur clé USB



Fiabiliser les immobilisations et les inventaires

Réf : 1307

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- ▶ Rappels
 - les attentes du CAC
 - la place du SIH au sein du cycle
- ▶ Les leviers de la fiabilisation
 - les règles et méthodes comptables : périmètre, notions et définition d'un actif d'immobilisation en cours ; règles d'amortissement, valeur d'inventaire et illustration des principaux risques
 - mise en application : distinction entre charges et immobilisations, approche par composants, etc.
- focus sur l'inventaire physique : méthode d'identification et de traçabilité des actifs valorisés, justification du patrimoine, illustrations (sorties d'actifs, etc.)
- ▶ Ateliers et exercices
 - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
 - un exemple de plan d'actions correctives

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

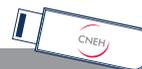
- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1305 - Objectif certification des comptes
- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes
- 1308 - Fiabiliser les achats et les stocks
- 1017 - Fiabiliser le cycle personnel
- 1018 - Fiabiliser le cycle recettes



Remise des documents types sur clé USB

Durée 7h

Paris	17 nov. 2020
Paris	15 juin 2021
Paris	15 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directions fonctionnelles (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières,
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

- **Pierre Bourdeau**, responsable du contrôle financier, CHU de Bordeaux



Fiabiliser les achats et les stocks

Réf : 1308

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- ▶ Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- ▶ Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- ▶ Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- ▶ Rappels :
 - les attentes du CAC
 - la place du SIH au sein du cycle
- ▶ Les leviers de la fiabilisation
 - les règles méthodes comptables : distinction entre charges et immobilisations, "cut-off" (indépendance des exercices)
 - les stocks dans les PUI et les unités de soin
 - la construction du dossier de clôture du cycle achats et stocks
- ▶ Ateliers et exercices
 - analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1305 - Objectif certification des comptes
- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes
- 1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires
- 1017 - Fiabiliser le cycle personnel
- 1018 - Fiabiliser le cycle recettes



Remise des documents types sur clé USB

Durée 7h

Paris	18 nov. 2020
Paris	16 juin 2021
Paris	16 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

- **Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Fiabiliser le cycle personnel

OBJECTIFS

- S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre les attentes du CAC
- Les leviers de fiabilisation
 - fiabiliser les données RH au travers du SIH : contrôles embarqués, tests de cheminement
 - les contrôles clés au sein du cycle : entrée/sortie, impact des statuts, contrôle de la paie, bouclage des charges sociales
- Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
 - l'indépendance des exercices : valorisation de la dette sociale et provisions
 - le lien entre la paie et la comptabilité
- Ateliers et exercices
 - analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
 - la base de l'outil QuickAudit
 - des exemples : valorisation des charges à rattacher et provisions, rapprochement entre paie et comptabilité

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La réalisation d'un autodiagnostic du cycle
- L'utilisation et la remise d'un outil spécifique d'autodiagnostic : QuickAudit
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1305 - Objectif certification des comptes
- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes
- 1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires
- 1308 - Fiabiliser les achats et les stocks
- 1018 - Fiabiliser le cycle recettes

Remise des documents types sur clé USB



Réf : 1017

1 jour

Durée 7h

Paris	19 nov. 2020
Paris	17 juin 2021
Paris	17 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

- **Guillaume Soulard**, responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

Fiabiliser le cycle recettes

OBJECTIFS

- S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
- Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
- Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
- Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre les attentes du CAC
- Connaître les leviers de fiabilisation
 - fiabiliser les données au travers du SIH : les tests de cheminement
 - les contrôles clés au sein du cycle
- Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
 - la nécessité de structurer les recettes par nature
 - produire la méthodologie de valorisation des créances douteuses
 - justifier les soldes des comptes
- l'indépendance des exercices : identifier et valoriser les produits à recevoir et les produits constatés d'avance par nature (séjours à cheval, souffrances, recettes diverses)
- Ateliers et exercices
 - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
 - les bonnes pratiques pour savoir rédiger des procédures

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1305 - Objectif certification des comptes
- 1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes
- 1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires
- 1308 - Fiabiliser les achats et les stocks
- 1017 - Fiabiliser le cycle personnel

Remise des documents types sur clé USB



Réf : 1018

1 jour

Durée 7h

Paris	20 nov. 2020
Paris	18 juin 2021
Paris	18 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

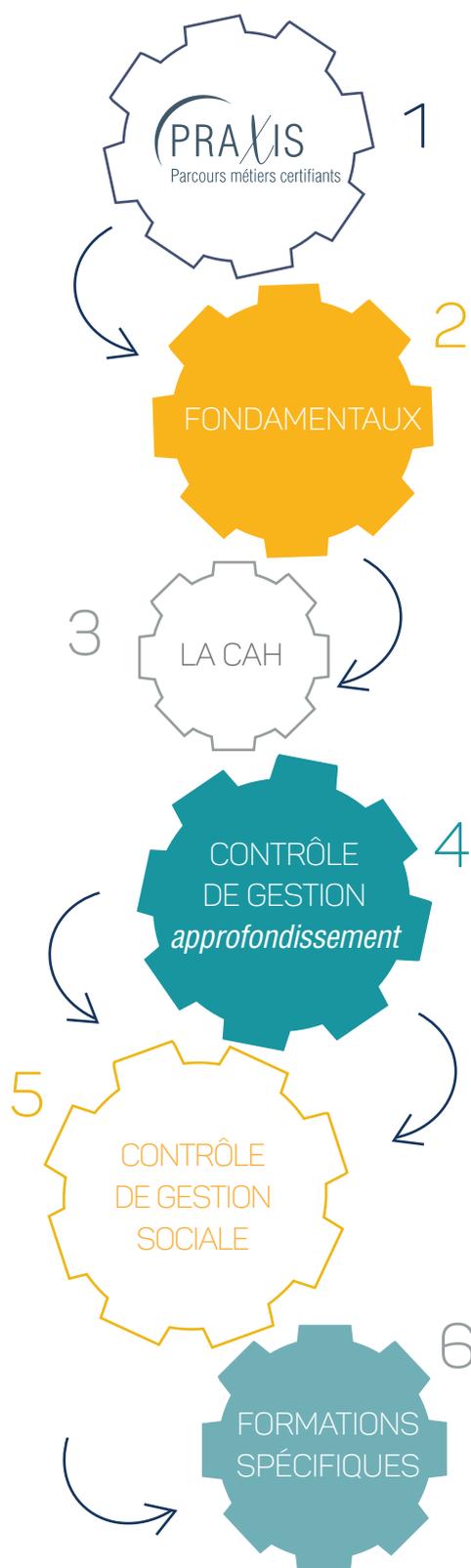
- Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, DAM)
- Personnels de la direction des affaires financières
- Chefs de projet contrôle interne
- Référents opérationnels certification des comptes
- Comptables publics hospitaliers

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Cécile Thillot**, chargée de mission, appui aux opérations financières et comptables en lien avec la certification, GHT Yvelines Nord
- **Françoise Viala**, associée chez BDO France, commissaire aux comptes





- Contrôleur de gestion - Réf. 901
- Contrôleur de gestion sociale - Réf. 1159

- Les fondamentaux du contrôleur de gestion - Réf. 383
- Le contrôle de gestion en SSR - Réf. 1098
- Le contrôle de gestion en psychiatrie - Réf. 2056
- Le contrôle de gestion des achats en GHT - Réf. 2059
- Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux - Réf. 1501

- Le retraitement comptable (RTC) - Réf. 768
- Produire le retraitement comptable en psychiatrie - Réf. 2057
- Produire le retraitement comptable en SSR - Réf. 2060
- Faire évoluer son fichier structure - Réf. 1502

- Animer le dialogue de gestion avec les pôles - Réf. 2055
- La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A - Réf. 1314
- Chirurgie, médecine ambulatoire et réhabilitation améliorée après chirurgie - Kit de mise en œuvre - Réf. 1303

- Prévoir et piloter sa masse salariale - Réf. 835
- Piloter efficacement sa masse salariale médicale - Réf. 1471
- Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique - Réf. 1267
- De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux - Réf. 1499

- **NOUVEAU !** Réussir sa démarche tableaux de bord (Niveau débutant) - Réf. 1573
 - **NOUVEAU !** Automiser ses tableaux de bord (Niveau intermédiaire) - Réf. 1574
 - **NOUVEAU !** Enrichir ses tableaux de bord (Niveau confirmé) - Réf. 1575
- Renforcer la synergie DIM - Services administratifs :
- Éléments de langage : MCO Niveau 1 - Réf. 1998
 - Éléments de langage : SSR Niveau 1 - Réf. 1960
 - Savoir exploiter les bases de données PMSI : MCO Niveau 2 - Réf. 2002



Pour organiser ces formations dans votre établissement, contactez :
Philippe Solivéri, responsable de l'offre Finances du CNEH
 philippe.soliveri@cneh.fr - 06 77 52 24 28

Les fondamentaux du contrôleur de gestion

Mettre en place la comptabilité analytique hospitalière

Réf : 383



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux pour un établissement hospitalier
- Maîtriser les étapes clés pour mettre en place une comptabilité analytique
- Construire sa boîte à outils
- Contrôler et analyser ses données

PROGRAMME

- Introduction : le métier de contrôleur de gestion à l'hôpital
- Le passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
- La mise en place la CAH : les principales étapes
 - construire le fichier commun de structure (FICOM) : quels pièges éviter ?
 - mise en pratique : analyse critique et échanges autour des FICOM des stagiaires
 - imputer les charges et les produits : quelles règles appliquer ?
 - ventiler les charges indirectes : quelles unités d'œuvre préconisées ?
- L'élaboration des principaux outils du contrôleur de gestion et leurs finalités
 - les outils réglementaires au service des tutelles : le retraitement comptable (RTC)
 - mise en application : réalisation de quelques étapes simplifiées via des fichiers Excel®
 - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat par pôle et tableaux de bord
 - mise en application : expression des besoins et conception de tableaux de bord d'un pôle clinique, service support (exemple : blanchisserie)
- Exploiter les résultats au service du dialogue de gestion
 - les outils de benchmarking pour analyser sa performance : ScanSanté, Base d'Angers (coûts par activité), ENC (coûts par séjour), Hospidiag
 - les outils complémentaires pour analyser sa rentabilité : CRéA, CRéO

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants peuvent venir avec leur propre fichier structure pour élaborer un premier diagnostic - Mises en pratique - Nombreux exercices et études de cas en salle informatique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise aux participants des documents types
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 768 - Le retraitement comptable (RTC)
- 1098 - Le contrôle de gestion en SSR
- 2056 - Le contrôle de gestion en psychiatrie
- 2057 - Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie
- 2060 - Produire le retraitement comptable (RTC) en SSR

Durée 14h

Paris	21, 22 oct. 2020
Paris	1 ^{er} , 2 févr. 2021
Paris	3, 4 juin 2021
Paris	21, 22 oct. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €
<i>Déjeuner inclus</i>	

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

- Selon les sessions**
- Sandrine Rafini**, responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis
 - Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France



Journée
nationale
du CNEH

PARIS, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2021

Journée AFR

Accueil - Facturation - Recouvrement





Le contrôle de gestion en SSR

Réf : 1098

OBJECTIFS

- Identifier les outils essentiels d'un contrôle de gestion partenarial spécifique au champ SSR
- Comparer les coûts de production des activités de SSR au référentiel de l'ENCC
- Conduire des études médico-économiques basées sur la connaissance des organisations
- Rechercher la performance de son établissement sous toutes ses dimensions

PROGRAMME

- Les grands axes de la réforme des modes de financement du secteur SSR
 - le fonctionnement du PMSI, la classification en GME
 - les théories du modèle de financement en T2A
 - l'état des lieux de l'étude nationale des coûts (ENCC) en SSR
 - les impacts sur la culture, les organisations, les outils et les finances
- Le rôle et l'utilité du contrôle de gestion médicalisé
 - la définition du contrôle de gestion
 - les missions du contrôle de gestion : de la stratégie à la gestion opérationnelle
- Les outils, méthodes et processus du contrôle de gestion
 - le fichier commun de structure
 - la comptabilité analytique
 - l'adaptation du système d'information
- L'analyse de la performance en établissement SSR
 - les modèles du balanced scorecard ou de l'Hospidiag
 - l'illustration par les indicateurs adaptés aux établissements SSR (activité, finances, qualité, organisation, RH)
- L'utilisation des indicateurs ATIH pour les transformer en outils de gestion interne
 - l'adaptation à son établissement pour calculer des coûts par activité
- Les études médico-économiques d'aide à la décision en SSR
 - positionner son offre et l'objectiver à l'aide du PMSI SSR
 - s'appuyer sur l'analyse des chemins cliniques pour mesurer les coûts de prise en charge
 - mesurer l'impact économique d'un scénario d'activité

Durée 14h

Paris 10, 11 sept. 2020
Paris 11, 12 mai 2021
Paris 21, 22 sept. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Chefs de pôle
- Exécutifs de pôle
- Personnels du DIM
- Personnels de la direction des affaires financières

Intervenant(s)

- **Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

2060 - Produire le retraitement comptable (RTC) en SSR

NOUVEAU

Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux

Réf : 1501



OBJECTIFS

- Appréhender les spécificités des établissements médico-sociaux
- Maîtriser la méthodologie et les outils pour mettre en œuvre le contrôle de gestion

PROGRAMME

- Passer de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
- Analyser la réglementation en vigueur sur le contrôle de gestion du secteur médico-social
- Les attentes des ESSMS en matière de contrôle de gestion
 - le suivi budgétaire
 - les outils à mettre en place
 - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat et tableaux de bord
- Atelier : Construction de tableaux de bord
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios
 - la rationalisation de la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord

Durée 7h

Paris 19 nov. 2020
Paris 26 janv. 2021
Paris 24 nov. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les connaissances financières, budgétaires et institutionnelles liées au contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Toute personne en charge du développement d'un service de contrôle de gestion en établissement médico-social

Intervenant(s)

- **Julien Fouache**, attaché d'administration hospitalière en charge du budget, direction des affaires financières, économiques et du patrimoine, Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mise à disposition d'une boîte à outils spécifique - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Le contrôle de gestion en psychiatrie

OBJECTIFS

- ▶ Élaborer les principales briques du diagnostic territorial de santé mentale à partir de vos propres données
- ▶ Connaître l'ensemble des bases disponibles sur le champ psychiatrique, notamment à des fins de parangonnage
- ▶ Consolider vos objectifs stratégiques
- ▶ Bâtir des propositions de contrats de pôle

PROGRAMME

- ▶ Définitions, théories et concepts
- ▶ Les dimensions du contrôle de gestion en psychiatrie et leurs sources
 - l'activité : le RIMP
 - les capacités
 - la population
 - les ressources
- ▶ Établir le diagnostic territorial de santé mentale
 - qualifier le territoire de santé
 - identifier l'offre de soins
 - analyser l'activité y compris les taux de fuite (cartographie)
 - évaluer l'efficacité médico-économique des offreurs de soins
- ▶ Construire les objectifs à partir du diagnostic réalisé au niveau du territoire, d'un établissement, d'un pôle
 - définir les objectifs d'activité à partir d'indicateurs de consommation de soins
 - dimensionner les moyens afférents à partir de référentiels nationaux
 - décliner ces objectifs dans un PGFP et dans les contrats de pôles
 - un zoom sur :
 - le diagnostic territorial de santé mentale et l'outil Altasanté
 - le suivi de l'isolement et de la contention
- ▶ Le RIMP expliqué par un DIM spécialisé en psychiatrie
 - des bases de données nationales pour se comparer

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices, ateliers mobilisant vos données et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une co-animation DAF et médecin DIM
- La remise de documents types
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

2057 - Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie

Réf : 2056

2 jours

Durée 14h

Paris 26, 27 nov. 2020
Paris 25, 26 mai 2021
Paris 2, 3 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières
- Contrôleurs de gestion
- Médecins DIM
- Techniciens de l'information médicale

Intervenant(s)

- **Gaël Leloup**, directeur adjoint en charge des finances et de l'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivarais
- Un médecin DIM

Remise des documents types sur clé USB

PRAxis
Parcours métiers certifiants

Certifiant

**Contrôle de gestion
en établissement de santé**
Réf. 901 p. 6



NOUVEAU

Réussir sa démarche tableaux de bord : de la construction à la communication

Niveau débutant

OBJECTIFS

- Identifier les étapes de construction d'un tableau de bord
- Analyser les informations produites dans un tableau de bord
- S'exercer à la communication autour des tableaux de bord.

PROGRAMME

- La méthodologie d'élaboration d'un tableau de bord
 - les différentes étapes pour construire un tableau de bord
 - mettre en forme le tableau de bord et le maintenir
 - Trois ateliers pour s'exercer :
 - atelier 1 : initier la trame du catalogue avec un tableau de bord choisi par les participants
 - atelier 2 : structurer les indicateurs de votre établissement
 - atelier 3 : documenter les indicateurs et construire une fiche méthodologique
- L'analyse du tableau de bord de l'établissement
 - Atelier 1 : analyse critique des tableaux de bord de votre établissement et les compléter le cas échéant par de nouveaux indicateurs croisés, des graphiques
 - Atelier 2 : construire une maquette simple type « 4 cadrans »
- Les fondamentaux de la communication à destination des contrôleurs de gestion
 - la communication orale, écrite, multimédia
 - les leviers de la communication
- atelier : avantages et inconvénients des différents types de communication
- Structurer son analyse et la restituer
 - communiquer autour de la donnée médico économique
 - jeu de rôle : restituer oralement un jeu de tableaux de bord lors d'une réunion de pôle
- atelier 1 : mise en forme et rédaction des commentaires écrits
- atelier 2 : s'exercer à présenter à l'oral des tableaux de bord à un trio de pôle
- Retours d'expérience et ouverture
 - présentation de la démarche du Tableau de bord Stratégique (Balanced ScoreCard)
 - démonstration de l'application de la démarche Balanced ScoreCard dans un CH

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie participative et de nombreux apprentissages autour de mises en situation et de jeux de rôle - Alternance d'apports théoriques et de mises en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion
- 1574 - Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®
- 1575 - Enrichir ses tableaux de bord pour un dialogue de gestion adapté

Réf : 1573



Durée 14h

Paris 15, 16 oct. 2020
Paris 14, 15 janv. 2021
Paris 30 sept. et 1^{er} oct. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Chefs de pôle

Intervenant(s)

- **Olivier Serre**, contrôleur de gestion / Chargé de projet, ATIH, Service ENC
- **Pauline Havas**, responsable du contrôle de gestion et de la certification des comptes, GHT Val de Nord

Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®

Niveau intermédiaire

OBJECTIFS

- ▶ Savoir créer tous types de graphiques sous Excel®
- ▶ Savoir transformer une base de données en base exploitable pour créer un tableau de bord
- ▶ Automatiser son tableau de bord à partir des outils existants

PROGRAMME

- ▶ Qu'est-ce qu'un bon tableau de bord, un bon graphique, un bon indicateur ?
 - les pré-requis de la construction d'un tableau de bord
 - exemples de différents tableaux en fonction de l'objectif recherché
- ▶ Création des différents types de graphique (dont le graphique cascade/waterfall utile pour les graphiques financiers)
 - les retraitements des bases de données avant l'utilisation dans un tableau de bord
- mises en application
 - atelier : initier son tableau de bord
- ▶ Quel graphique pour quelle donnée ?
 - automatiser son tableau de bord : principes de construction
 - définition de sa stratégie et politique interne de communication du tableau de bord
 - outil pour prioriser les indicateurs à mettre sur le tableau de bord
- ▶ Atelier : créer son tableau de bord
 - intégration des indicateurs : ajouts de cibles et tendances
 - automatisation ou piste d'automatisation de son tableau de bord
 - améliorer ses tableaux de bord : analyse critique des tableaux de bord de chacun et propositions d'évolution
- ▶ Démonstration de l'outil Power BI® de Microsoft®

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas, à partir des tableaux de bord des participants (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Remise aux participants :
 - d'un modèle Excel® de tableau de bord avec graphiques pré-conçus
 - de tutoriels par graphique
- Les participants repartent avec un modèle initialisé de tableau de bord personnalisé et des pistes d'amélioration pour leurs tableaux de bord existants
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion
- 1573 - Réussir sa démarche tableaux de bord : de la construction à la communication (Niveau débutant)
- 1575 - Enrichir ses tableaux de bord pour un dialogue de gestion adapté

Réf : 1574

2 jours

Durée 14h

Paris 16, 17 nov. 2020
 Paris 8, 9 févr. 2021
 Paris 8, 9 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
 Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

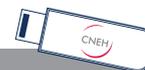
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Responsables administratifs et techniques

Intervenant(s)

- **Pauline Havas**, responsable du contrôle de gestion et de la certification des comptes, GHT Val de Nord
- **Yohann Carouge**, assistant contrôleur de gestion, GHT Val de Nord



Remise des documents types sur clé USB

NOUVEAU

Enrichir ses tableaux de bord pour un dialogue de gestion adapté Niveau confirmé



Réf : 1575

OBJECTIFS

- Définir et suivre des cibles d'activité pertinentes
- Construire et utiliser le dispositif de benchmark pour enrichir le dialogue de gestion
- Intégrer les résultats des études médico-économiques et permettre le suivi des projets

PROGRAMME

- Enrichir le dialogue de gestion et passer à un contrôle de gestion prospectif
 - cas pratique introductif : auto-évaluation du niveau de maturité du contrôle de gestion de votre établissement
 - construire et suivre des cibles d'activité pertinentes en lien avec l'EPRD
 - élaborer son propre dispositif de benchmark
 - cas pratiques et retours d'expérience sur des activités cliniques et médico-techniques
- Intégrer les résultats des études médico-économiques et motiver les porteurs de projets
 - rappels des fondamentaux : calcul de coûts, modes d'acquisition des matériels, seuil de rentabilité, retour sur investissement, etc
 - panorama des bases de données médico-économiques à visée comparatives : étudier le positionnement de l'établissement dans son environnement
 - réaliser une étude médico-économique :
 - de la feuille de route à la présentation orale des résultats
 - démarche stratégique
 - les matrices de portefeuilles d'activité

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie participative - Alternance d'apports théoriques et méthodologiques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion
1573 - Réussir sa démarche tableaux de bord : de la construction à la communication (Niveau débutant)
1574 - Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®

Durée 14h

Paris 30 nov. et 1^{er} déc. 2020
Paris 29, 30 mars 2021
Paris 6, 7 déc. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Membres de la direction des affaires financières
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

- **Sophie Colasse**, responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes
- **Olivier Serre**, contrôleur de gestion / Chargé de projet, ATIH, Service ENC

Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) Éléments de langage



Réf : 1998

OBJECTIFS

- Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
- Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- L'activité externe PMSI T2A
- L'organisation du recueil PMSI MCO

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)
1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Durée 7h

Paris 16 sept. 2020
Paris 9 mars 2021
Paris 9 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Cadres administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI pour un premier niveau d'analyse

Réf : 2002



OBJECTIFS

- Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
- Savoir repérer les dérives et les expliquer
- Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

- Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours
- Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
 - atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal
- Analyser des indicateurs et un tableau de bord
 - atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
 - application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

Durée 7h

Paris	17 sept. 2020
Paris	10 mars 2021
Paris	10 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (Cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

LES PLUS

- Des exercices construits sur la base d'exemples de tableaux PMSI

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

Réf : 1960



OBJECTIFS

- Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SSR
- Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- La production des informations PMSI en hospitalisation SSR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- La fonction de groupage en GME
- L'organisation des tarifs en SSR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- La valorisation de l'activité externe en SSR

Durée 7h

Paris	15 sept. 2020
Paris	8 mars 2021
Paris	8 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens
- Personnels des services administratifs
- Personnels des ARS

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques- Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)
2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)
1390 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SSR



NOUVEAU

Faire évoluer son fichier de structure

De la théorie à la pratique

Réf : 1502



OBJECTIFS

- Connaître les bonnes pratiques et les pièges à éviter
- Identifier les actions prioritaires pour améliorer son/ses fichiers de structure
- Construire sa boîte à outils

PROGRAMME

- Introduction : à quoi sert le fichier de structure ?
 - un prérequis pour le calcul des coûts
 - un outil central qui revêt de multiples usages (mouvements, activité, facturation, livraison, reporting, etc.)
- En théorie : optimiser le/les fichiers de structure existants
 - Mise en application : échange des fichiers de structure des stagiaires et analyse critique
 - Cas pratique – partie 1 : construire un audit à partir d'un jeu de données issues d'une balance comptable analytique et d'indicateurs d'activité
- En pratique : faire évoluer son/ses fichiers de structure
 - disposer d'outils pour conduire le changement : fiche réflexe « Bonnes questions et critères à respecter », fiches de demandes de création/modification d'UF, procédure interne, éléments de calendrier
 - le recueil du besoin auprès des pôles
 - la gestion de la résistance au changement et convaincre : quelle gestion de projet ?
 - mise en application : construction d'une boîte à outils
 - cas pratique – partie 2 : préparer et animer un Comité de Pilotage (COFIL) de mise à jour du fichier de structure réunissant Pôle/Directions fonctionnelles et restituer l'audit, l'expression du besoin du pôle et le plan d'actions à mener avec les directions fonctionnelles

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Réalisation d'un cas pratique, fil conducteur, pouvant être reproduit en établissement - Les stagiaires sont invités à venir avec leur fichier de structure et leur balance comptable analytique par pôle/service/UF

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Un kit d'outils remis aux stagiaires
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion

Durée 7h

Paris 11 janv. 2021
Paris 20 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

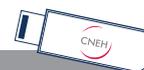
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Personnels des services financiers
- Directeurs des finances
- Informaticiens en charge des logiciels administratifs (GAM, PMSI, GEF, etc.)

Intervenant(s)

- **Sophie Colasse**, responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes



Remise des documents types sur clé USB

ACTUALITÉ

Le retraitement comptable (RTC)

Réf : 768



OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCAH RTC
- S'approprier les nouveautés du RTC

PROGRAMME

- Le contexte
 - La finalité de la démarche
 - Les étapes du retraitement comptable
 - L'analyse des résultats issus du RTC
 - apprendre à s'autocontrôler et évaluer la qualité de ses données :
- échanger avec les tutelles : exemples d'utilisation par l'ARS (justification des MIG, benchmark sur les coûts des activités)
- compléter l'analyse de la performance par des indicateurs et diffuser sur le terrain
- Atelier sur poste de travail à partir d'un cas réel

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Un focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion

Durée 7h

Paris 28 mai 2021
Paris 25 juin 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels de la direction des affaires financières
- Contrôleurs de gestion
- Cadres administratifs de pôle

Intervenant(s)

- **Sandrine Rafini**, responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis

Produire le retraitement comptable (RTC) en SSR

OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCAH RTC
- S'approprier les nouveautés du RTC

PROGRAMME

- Le contexte, les enjeux et la finalité de la démarche
- Les étapes du retraitement comptable
 - la scission des champs SSR, MCO, psychiatrie
 - l'affectation des charges et des recettes
 - les activités spécifiques : atelier d'appareillage et de confection, parc matériel roulant, plateaux techniques RR, etc.
- L'analyse des résultats issus du RTC
 - l'autocontrôle et l'évaluation de la qualité de ses données : contrôle historique; analyse des tableaux de contrôle restitués automatiquement par la plateforme
 - l'échange avec les tutelles : exemples d'utilisation par l'ARS
 - les indicateurs complémentaires à l'analyse de la performance et leur diffusion sur le terrain
 - atelier interactif sur poste de travail à partir d'un cas réel
 - focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCAH en salle informatique - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Les stagiaires repartent avec des fichiers d'aide à la production du RTC
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1098 - Le contrôle de gestion en SSR

Réf : 2060

2 jours

Durée 14h

Paris 1^{er}, 2 juin 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Médecins DIM
- Assistants de gestion de pôle

Intervenant(s)

- **Gaëlle Quily**, responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

Remise des documents types sur clé USB

Réf : 2057

2 jours

Durée 14h

Paris 22, 23 juin 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Personnels de la direction des affaires financières
- Médecins DIM

Intervenant(s)

- **Gaël Leloup**, directeur adjoint en charge des finances et de l'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïis

Remise des documents types sur clé USB

Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la production du retraitement comptable (RTC)
- S'approprier les nouveautés du RTC
- Maîtriser les étapes clés de la construction du RTC
- Savoir contrôler la qualité de son RTC avant transmission à l'ARS

PROGRAMME

- Rappels des fondamentaux de la comptabilité analytique, du contexte du RTC, des méthodes et outils
- Les nouveautés du RTC
- Bâtit son tableau analytique commun (TAC) : prise en main de l'outil et paramétrage
 - comment construire un fichier d'import
 - le paramétrage d'ARCAH RTC
 - atelier de mise en pratique sur la base des fichiers des stagiaires
- Accompagnement à la production du tableau analytique commun (TAC)
 - le plan comptable simplifié
 - les règles de déversement analytique
 - la possibilité de mobiliser le TIC
- La construction du TAC
 - importer le TAC dans le RTC et compléter les données sociales et les UO
 - la production du fichier d'import
 - le contrôle de cohérence entre la balance analytique et la balance comptable
 - l'équilibre des SA de remboursement des budgets annexes
 - les données sociales et les UO
- Les contrôles : ARCAH, VALID-RTC, contrôles de cohérence

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme) - Mises en situation des participants : analyse des méthodes mises en œuvre et propositions d'actions d'amélioration et d'optimisation - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCAH en salle informatique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Les experts CNEH fourniront des fichiers d'aide à la production du RTC et des recommandations et bonnes pratiques en matière de structuration de l'information (base de données, traçabilité des OD, etc.) et de contrôle tout au long de la production du RTC
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

2056 - Le contrôle de gestion en psychiatrie



Le contrôle de gestion des achats en GHT

Réf : 2059

OBJECTIFS

- Identifier la valeur ajoutée du contrôleur de gestion achats au service du pilotage du GHT
- Savoir reconnaître les potentiels de gains au moyen de la cartographie des achats
- Développer le dialogue grâce aux indicateurs performance et savoir les adapter à la stratégie du GHT

PROGRAMME

- Pourquoi un contrôleur de gestion des achats ?
 - le contexte et l'historique d'un métier en émergence
 - les principales activités et interfaces
 - sa place au sein des organisations et du GHT
- Le point de départ : la cartographie des achats
 - qu'est-ce que la cartographie des achats ?
 - comment la construire ?
 - les outils d'analyse (Pareto, ABC, matrice achats)
 - mise en application : un cas pratique en séance
- Les gains : un support au dialogue de gestion et à la professionnalisation des achats
 - les principes de base et la méthodologie de calcul (DGOS)
 - le Plan d'Action Achat territorial
 - les types d'effets induits
 - le dialogue avec la direction financière autour des gains budgétaires (versus gains achats)
 - mise en application : exercice de calcul de gain
- Quels indicateurs pour quelle stratégie ?
 - les facteurs clés de succès d'un indicateur
 - les cibles et les objectifs
 - des exemples d'indicateurs achats classés par thème
 - faire vivre l'indicateur dans le temps
 - mise en application : cas pratique d'identification d'indicateurs adaptés
- Le système d'information achats (SIHA) : l'outil au service de la fonction Achats
 - pourquoi un SIHA ?
 - un état des lieux des acteurs
 - les attendus du contrôleur de gestion achats dans le choix et le déploiement d'un SIHA

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices - Ateliers ludiques - Pratiques et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une formation conçue et animée par des professionnels de terrain
- Des retours d'expérience et des bonnes pratiques issues d'autres établissements hospitaliers
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris 14, 15 sept. 2020
Paris 26, 27 avr. 2021
Paris 13, 14 sept. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des services économiques
- Responsables des ressources matérielles
- Directeurs des achats
- Responsables des achats
- Acheteurs de marchés
- Gestionnaires de marchés
- Pharmaciens en charge des achats de produits de santé dans leur établissement
- AAH, ACH des services économiques/ressources matérielles
- Toute personne impliquée dans le processus Achat GHT

Intervenant(s)

- **Émilie Marsily**, contrôleur de gestion achats, CHU de Nîmes



RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE

FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

SUR WWW.CNEH.FR

Chirurgie, médecine ambulatoire et Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (RAAC) - Kit de mise en œuvre

Conduite du changement et impacts budgétaires

Réf : 1303



OBJECTIFS

- Disposer des outils pour accompagner des évolutions d'organisations type RAAC, virage ambulatoire, etc.
- Objectiver les potentiels de conversion, en ambulatoire, de ses activités et les conséquences sur les structures d'hospitalisation complète (HC)
- Accompagner le changement: maîtriser les étapes et les indicateurs nécessaires au diagnostic initial et au suivi du projet dans la durée

PROGRAMME

Objectiver

- Le calcul du taux d'ambulatoire
- Le diagnostic de son activité
 - la cartographie de l'activité par mode de prise en charge
 - l'analyse de la DMS et des taux d'occupation en hospitalisation complète (HC)
 - le calcul des taux cibles d'ambulatoire et le positionnement sur le territoire via l'indicateur de performance Scansanté

Quantifier

- Les conséquences d'évolutions sur les secteurs d'HC
- Conversion en ambulatoire
- Baisse de la DMS sur la RAAC
- Quels gains ? Des coûts effaçables ?

Atelier 1

- Réalisation de la cartographie d'un portefeuille d'activités par mode de prise en charge et identification des leviers d'action
 - les potentiels de conversion en chirurgie et en médecine ambulatoires
 - les séjours éligibles à l'ambulatoire
 - focus sur les séjours « inadéquats »
 - échanges sur la notion de patients programmés
 - la mise en application et la démonstration des outils ANAP

Atelier 2

- Le calcul de la taille cible de l'unité de chirurgie ou de médecine ambulatoire (UCA / UMA)
- L'évaluation des impacts organisationnels des redéploiements
 - l'incidence sur les unités d'hospitalisation et leurs éventuelles mutualisations
 - les redéploiements de personnel
 - le traitement de l'UCA dans les CRéA
 - les contraintes logistiques

Accompagner

- Comprendre les résistances et les freins
- Communiquer sur la valeur ajoutée
- S'approprier le changement : les méthodes de travail adaptées

Atelier 3

- Retours d'expérience d'un projet réussi de virage ambulatoire
- La valorisation des potentiels de redéploiement
 - les gains en ressources (personnel, surface, logistique, etc.)
 - les potentiels de développement
 - les investissements nécessaires

Atelier 4

- la mise en œuvre de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC)
- le virage ambulatoire en médecine
- l'analyse de la valeur ajoutée à l'hôpital
- un exemple d'organisation pour accompagner les évolutions structurelles

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Une co-animation contrôleur de gestion et ingénieur en organisation
- Des facteurs clés de succès à partir d'un exemple réel de virage ambulatoire réussi
- L'illustration du lien contrôle de gestion / organisation / conduite du changement
- Une approche pragmatique intégrant la dimension accompagnement du changement
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris	23, 24 sept. 2020
Paris	4, 5 févr. 2021
Paris	27, 28 sept. 2021

Tarif adhérents	990 €
Tarif non-adhérents	1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Chargés de mission (ingénieurs en organisation, médecins DIM, directeurs adjoints)
- Chefs de pôle
- Exécutifs de pôle

Intervenant(s)

- **Audrey Duburq**, directrice contrôle de gestion-performance, CHRU de Lille
- **Gilles Laroze**, ingénieur civil des mines, directeur délégué aux pôles cliniques et au bloc, CHU de Saint-Étienne



Animer en pratique le dialogue de gestion avec les pôles

Mise en place et utilisation des outils du dialogue de gestion



Réf : 2055

OBJECTIFS

- ▶ Concevoir les tableaux de bord adaptés aux décideurs et aux opérationnels
- ▶ Savoir analyser les indicateurs de performance d'un pôle
- ▶ Étudier l'impact médico-économique des projets en fonction des problématiques terrain

PROGRAMME

- ▶ Quel positionnement pour le contrôleur de gestion à l'hôpital ?
 - la contractualisation et la délégation de gestion
 - le contrôleur de gestion, un interlocuteur privilégié des pôles
- ▶ Concevoir des tableaux de bord utiles et utilisables par les pôles
 - participer à l'expression des besoins avec les professionnels de terrain
 - identifier les destinataires, les dimensions, les indicateurs
 - fixer des cibles : évolution N/N-1, suivi du niveau de l'EPRD
 - produire en routine le tableau de bord, l'analyser et animer le dialogue de gestion avec les pôles
 - atelier : construction en sous-groupes des maquettes de tableaux de bord pour les pôles cliniques, médico-techniques et les activités supports
- ▶ Compléter l'analyse des pôles par des diagnostics ponctuels issus des benchmarks
 - les différentes bases activité pour étudier le positionnement de l'établissement
 - l'analyse des coûts des pôles médico-techniques : se comparer à la Base d'Angers
- atelier : renseignement de différentes fiches en sous-groupes
- l'analyse des coûts des pôles cliniques : se comparer à l'ENC
- atelier : analyse de la juste prescription des consommations médico-techniques sur la base du case-mix de l'établissement
- les bases pluridimensionnelles pour apprécier la performance globale du pôle
- ▶ Étudier des projets
 - typer le projet et choisir la méthode de calcul appropriée pour la prise de décision (coût complet/coût marginal)
 - la collecte et la fiabilisation des données d'activité, de recettes et de dépenses sur le terrain
 - le calcul la marge et/ou du seuil de rentabilité
 - rédiger une présentation synthétique pour communiquer les résultats et permettre une décision favorable
 - atelier : sur la base d'un scénario, réalisation du schéma du parcours patient et chiffrage du projet
- ▶ Benchmark : ENC, Base Angers et RTC
 - atelier
- ▶ Étude de projet avec études médico-économiques
 - une mise en pratique capacitaire

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Illustrations concrètes sous forme de retours d'expérience et d'exercices réalisés sur la base de données réelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A

La collaboration DIM / contrôle de gestion



Réf : 1314

OBJECTIFS

- ▶ Construire une prévision d'activité et de recettes en collaboration avec les pôles et le DIM
- ▶ Acquérir les clés d'analyse de l'information médicale pour des prévisions et un suivi réalistes
- ▶ Mettre en place des outils de suivi des prévisions d'activité et de recettes

PROGRAMME

- ▶ Comprendre le contexte réglementaire et managérial
 - les modalités de financement, la typologie des recettes
 - les enjeux de la communication DIM, DAF et contrôle de gestion
 - les enjeux de la contractualisation avec les pôles
- ▶ Élaborer collectivement les prévisions de recettes à partir d'analyses effectuées tout au long de l'année
 - les recettes issues de séjours : nouveaux tarifs des GHS, suppléments, bornes basses et hautes - mise en application : tableau de synthèse des prévisions d'activité et de recettes par regroupement de GHM
 - les autres recettes : activité externe, molécules onéreuses et DMI, prestations refacturées, dotations MIG et FIR, dotations complémentaires SSR, psy, etc. - retours d'expérience : les acteurs à mobiliser pour aboutir à une prévision affinée et le calendrier de travail
- la mobilisation des chefs de pôle pour des prévisions réalistes
- ▶ Suivre les prévisions : les données PMSI
 - décrypter l'information médicale : tableaux Ovale, transmission des données ; atelier de lecture de l'information médicale
 - maîtriser les tableaux de bord de suivi de l'activité et des recettes
 - connaître les leviers d'action d'optimisation des recettes
- ▶ Cas pratique réalisé en sous-groupe
 - mettre en œuvre les principales étapes d'élaboration et de suivi des prévisions d'activité et de recettes à partir des données d'un pôle
 - réaliser l'étude initiale à partir des données PMSI de comparaison (ENC-BDHF)

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Des exemples d'outils de prévision et de suivi des recettes
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris 12, 13 oct. 2020
Paris 14, 15 juin 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Personnels de la direction des affaires financières
- Personnels du DIM
- Cadres administratifs de pôle

Intervenant(s)

• **Adrien Ghenassia**, médecin DIM

Selon les sessions

- **Audrey Duburq**, directeur contrôle de gestion-performance, CHRU de Lille
- **Caroline Laroumagne**, ingénieur à la direction des finances, CHU de Rouen

Durée 14h

Paris 28, 29 sept. 2020
Paris 16, 17 mars 2021
Paris 16, 17 sept. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières et de la construction budgétaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Contrôleurs de gestion
- Directeurs des affaires financières
- Médecins DIM
- Exécutifs de pôle

Intervenant(s)

- **Caroline Laroumagne**, ingénieur à la direction des finances, CHU de Rouen
- Un médecin DIM

Prévoir et piloter sa masse salariale

Réf : 835



OBJECTIFS

- Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH
- Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- Mettre en place des tableaux de bord de pilotage budgétaire de la masse salariale

PROGRAMME

- Définition du contrôle de gestion RH
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- L'analyse prospective de la masse salariale et des effectifs
 - les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
 - la modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
 - l'élaboration du TPER
 - la maîtrise des dépenses de personnel
- Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs
 - la saisonnalisation du suivi budgétaire
 - un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
 - la réalisation des tableaux de bord

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Des outils Excel® remis aux stagiaires
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1267 - Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique

Durée 14h

Paris	29, 30 sept. 2020
Paris	17, 18 déc. 2020
Paris	19, 20 avr. 2021
Paris	10, 11 juin 2021
Paris	6, 7 sept. 2021
Paris	8, 9 déc. 2021

Tarif adhérents 990 €
 Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

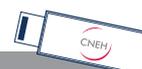
Public concerné

- Directeurs et cadres des affaires financières
- Directeurs et cadres des ressources humaines
- Directeurs et cadres des affaires médicales
- Cadres administratifs

Intervenant(s)

Selon les sessions

- **Sonia Larid**, responsable des opérations, GHT Grand Paris Nord-Est
- **Alexandra Marcel**, chargée de mission Ressources humaines, CH de Riom
- **Antoine Coleu**, responsable du Service Contrôle de Gestion Sociale, CHU de Rennes



Remise des documents types sur clé USB



Contrôleur de gestion sociale
 Réf. 1159 p.8



NOUVEAU

Piloter efficacement sa masse salariale médicale

Méthodes, outils et retours d'expérience



Réf : 1471

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
- ▶ Maîtriser les outils de gestion des effectifs et de suivi budgétaire du personnel médical
- ▶ Se doter d'un outil de projection des effectifs médicaux et de suivi budgétaire
- ▶ Mettre en place un outil de suivi commun entre la DAM et la DAF
- ▶ Mettre en place des outils de pilotage de la performance

PROGRAMME

- ▶ Introduction
 - les différentes missions des Directions des affaires médicales
 - les liens étroits à construire avec le contrôle de gestion, la DAF et le DIM pour mettre en place des outils de pilotage médico-économique
 - ▶ Appréhender les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
 - les notions de base du fonctionnement budgétaire des EPS
 - le modèle budgétaire par secteur
 - l'exécution budgétaire
 - ▶ Gérer et suivre la masse salariale médicale
 - la nomenclature comptable propre au PM
 - les opérations de clôture sur le PM
 - le pilotage de la masse salariale
 - ▶ Piloter la performance
 - le chiffre d'affaire par médecin
 - le nombre d'ICR par chirurgien
 - les TCCM
 - les ratios d'unité d'œuvre
 - ▶ Cas pratiques : gestion et suivi de la masse salariale, pilotage de la performance, dialogue de gestion, recrutement médico économique, maquette organisationnelle, nouvelles expériences
- ▶ Le système d'information sociale
 - le fichier commun de structure
 - les règles d'affectation analytique
 - la fiabilisation des données de personnel
 - ▶ Construire des tableaux de bord RH
 - le contexte et enjeux des tableaux de bord RH, éléments de définition
 - la méthodologie de construction des tableaux de bord RH
 - ▶ Les tableaux de bord RH, outils de pilotage
 - des exemples de tableaux de bord RH
 - le tableau de pôle automatisé
 - le suivi budgétaire
 - focus sur l'absentéisme
 - le cadran RH
 - cas pratiques
 - ▶ Réaliser des diagnostics ciblés et utiliser les référentiels externes/benchmark

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme) - Une mise en situation dans le cadre du dialogue de gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- La remise d'outils de pilotage
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

Durée 14h

Paris 4, 5 nov. 2020
Paris 18, 19 mars 2021
Paris 8, 9 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

Accessibilité

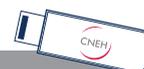
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs et Responsables des affaires médicales
- Attachés d'administration hospitalière
- Toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la fonction publique hospitalière

Intervenant(s)

- **Martine Cappe**, consultante en ressources humaines médicales au CNEH
- **Virginie Delrio-Collin**, directeur adjoint, Hôpital Dufresne-Sommeiller
- **Christian Plancq**, contrôleur de gestion sociale, CHU de Montpellier



Remise des documents types sur clé USB

Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique

Initiation

OBJECTIFS

- ▶ Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés
- ▶ Améliorer les tableaux de bord sociaux existants

PROGRAMME

- ▶ La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord sociaux
 - l'analyse des demandes des utilisateurs
 - les objectifs des tableaux de bord sociaux
 - les principes d'ergonomie
 - la coordination des différents indicateurs entre eux
 - les clés de réussite
- ▶ Les composantes des tableaux de bord sociaux
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social
 - la rationalisation de la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord
- ▶ Le tableau de bord social, un outil de pilotage stratégique de la politique sociale
 - interprétation des données et identification des pistes d'amélioration
 - les pistes d'amélioration en fonction des résultats des indicateurs
- ▶ Structurer ses commentaires
 - la communication sur les tableaux de bord sociaux : une communication ciblée auprès des interlocuteurs adéquats
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord sociaux
 - l'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives : l'analyse des tableaux de bord sociaux, la prise de décision
 - le suivi des décisions

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Les participants sont invités à apporter leurs tableaux de bord sociaux afin qu'ils soient étudiés durant la session - Nombreux exercices, études de cas et exemples de tableaux de bord sociaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Les participants repartent avec les outils utilisés lors de la formation
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 835 - Prévoir et piloter sa masse salariale
- 1499 - De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux

NOUVEAU

De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux

Perfectionnement

OBJECTIFS

- ▶ Capitaliser sur les tableaux de bords existants dans votre établissement pour les rendre plus pertinents et améliorer le dialogue de gestion

PROGRAMME

- ▶ Rappel sur la méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH (clés de réussite pour bien construire les tableaux de bord et bien coordonner les différents indicateurs entre eux)
- ▶ Retours sur les tableaux de bord des stagiaires (ajustements et propositions)
- ▶ Analyser les tableaux de bord (atelier en salle informatique)
 - comment interagir et interpréter les datas en fonction des résultats obtenus ?
 - quelles pistes d'amélioration ?
- ▶ Conduire un projet au sein du Contrôle de gestion sociale.

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Nombreux exercices et analyses de tableaux de bord (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

LES PLUS

- Des échanges et des retours d'expérience sur la mise en place des tableaux de bord sociaux avec les participants
- Hotline "finances" : à l'issue de la formation et sur une durée de 3 mois, le CNEH répond aux questions complémentaires des stagiaires

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 1267 - Construire et utiliser ses tableaux de bord sociaux pour un pilotage stratégique

Réf : 1267

1 jour

Durée 7h

Paris	14 oct. 2020
Paris	22 févr. 2021
Paris	20 oct. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique hospitalière

Accessibilité

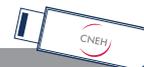
Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des ressources humaines
- Cadres administratifs des ressources humaines
- Cadres de pôle
- Cadres de santé

Intervenant(s)

- **Christian Plancq**, contrôleur de gestion sociale, CHU de Montpellier



Remise des documents types sur clé USB

Réf : 1499

1 jour

Durée 7h

Paris	21 sept. 2020
Paris	18 mars 2021
Paris	8 nov. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Savoir construire des tableaux de bord ou avoir suivi la formation F1267 (Construire et utiliser ses tableaux de bord RH), ou le Praxi 1159 (Contrôle de gestion sociale)

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

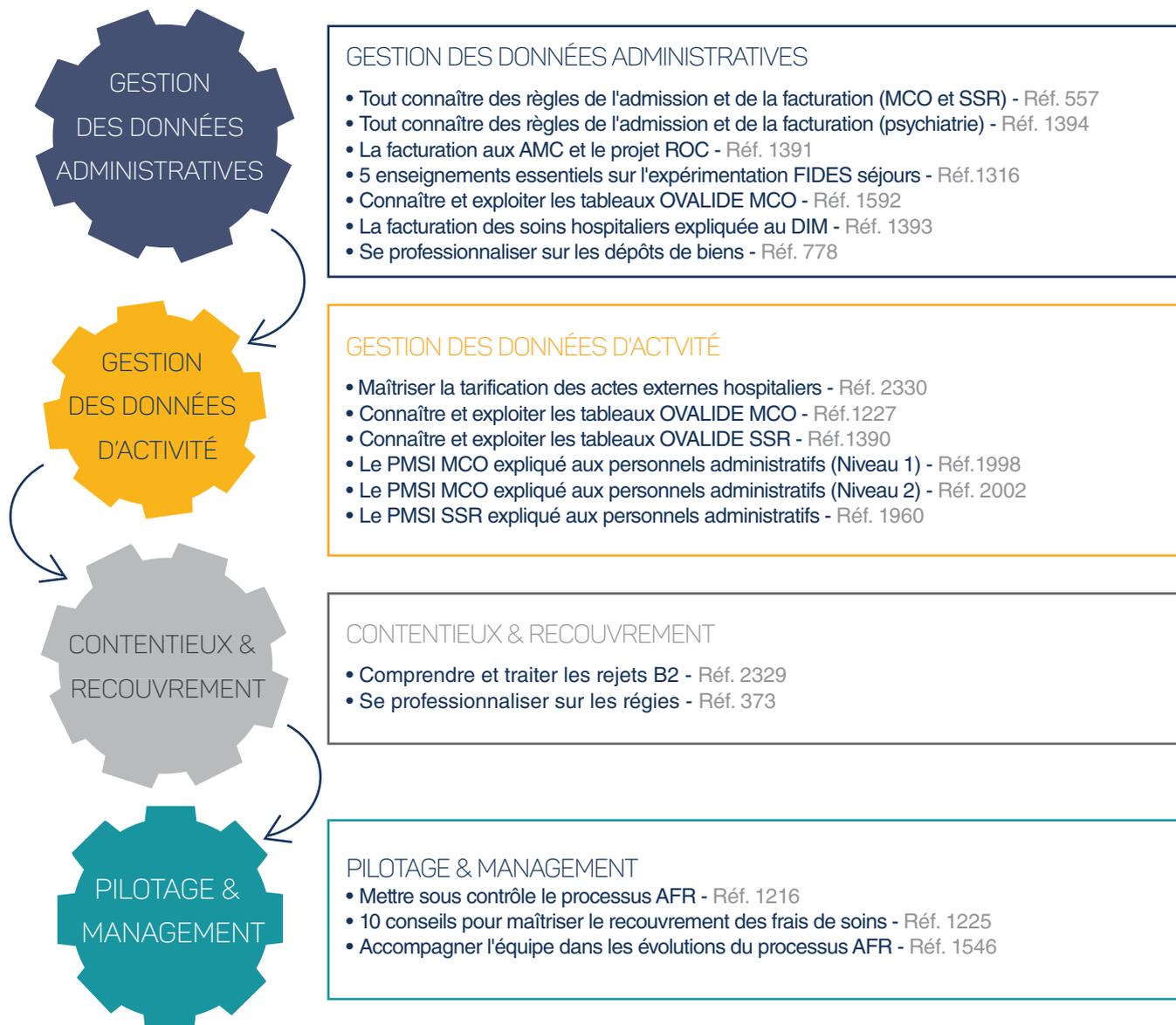
Public concerné

- Toute personne en charge du contrôle de gestion sociale non médical dans la fonction publique hospitalière

Intervenant(s)

- **Christian Plancq**, responsable du contrôle de gestion sociale, CHU de Montpellier





FACTURATION EN EHPAD ET USLD

- Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD - Réf. 1389

CULTURE GÉNÉRALE DE LA FACTURATION DES SOINS

- Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers - Réf. 1593



Pour organiser ces formations dans votre établissement, contactez :

Olivier Wéry, responsable de l'offre Accueil - Facturation et Recouvrement du CNEH
olivier.wery@cneh.fr - 06 38 11 93 64

Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation (MCO et SSR)

Réf : 557


 2 jours

OBJECTIFS

- Situer l'environnement et décrire les principes de la facturation des soins par l'hôpital, en MCO comme en SSR
- Expliquer le vocabulaire de l'admission, de la facturation et du recouvrement
- Identifier et utiliser les règles de la prise en charge des frais de soins

PROGRAMME

- Les établissements hospitaliers et la facturation des soins
 - quelles prestations facturées et pourquoi ? Les tarifs de soins, la T2A et la DMA
 - l'assurance maladie obligatoire en France : régimes, caisses, risques
 - les assurances maladie complémentaires et la couverture santé solidaire (C2S)
 - le processus Admission-Facturation-Recouvrement : qui fait quoi (DIM, trésorier, service de soins, etc.) ?
 - le programme SIMPHONIE (avec FIDES, ROC, CDRI, etc.)
- L'identitovigilance, fonction primordiale lors de l'admission
- Les droits des usagers
- Assurés et couvertures sociales
 - la protection universelle maladie (PUMa)
 - l'affiliation des assurés et de leurs ayants droit, la justification et la consultation des droits
 - définitions du vocabulaire de la facturation des soins : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption, etc.
 - les assurances sociales (maladie, maternité et accident du travail) et leurs règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes « exonérant », etc.)
 - le parcours de soins coordonnés en soins externes
 - les prises en charge spécifiques (IVG, détenus, etc.)
- La prise en charge des soins des non-assurés sociaux en France
 - l'AME et les soins urgents
 - les conventions internationales
- Le « contentieux »

MÉTHODES MOBILISÉES

- En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques : calcul des parts AMO, AMC et patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : quiz - questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Un déroulé pédagogique coïncidant avec le processus AFR tel que décrit par l'ANAP
- Inclus : 2 heures de formation en e-learning pour préparer la session en présentiel

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 778 - Se professionnaliser sur les dépôts de biens
- 373 - Se professionnaliser sur les régies
- 2329 - Comprendre et traiter les rejets B2

Durée 14h

Paris	24, 25 sept. 2020
Paris	7, 8 déc. 2020
Paris	20, 21 mai 2021
Paris	23, 24 sept. 2021
Paris	2, 3 déc. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées ou en point d'admission

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Personnels du bureau des admissions-facturation
- Secrétaires médicales

Intervenant(s)

Selon les sessions :

- **Névine Bréhaut**, cadre du service de la recette et de la facturation
- **Élisabeth Gabet**, chargée de mission, ARS Normandie
- **Orianne Le Gabellec**, responsable du bureau des recettes et de la facturation, CHU de Nantes



Journée
nationale
du CNEH

PARIS, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2021

Journée AFR

Accueil - Facturation - Recouvrement



Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation (Psychiatrie)

Réf : 1394



OBJECTIFS

- ▶ Situer l'environnement et décrire les principes de la facturation des soins par l'hôpital en psychiatrie, avec la spécificité des soins sans consentement
- ▶ Expliquer le vocabulaire de l'admission, de la facturation et du recouvrement
- ▶ Identifier et utiliser les règles de la prise en charge des frais de soins

PROGRAMME

- ▶ Les établissements hospitaliers et la facturation des soins
 - quelles prestations facturées et pourquoi ? Les tarifs de soins
 - l'assurance maladie obligatoire en France : régimes, caisses, risques
 - les assurances maladie complémentaires et la couverture santé solidaire (C2S)
 - le processus Admission-Facturation-Recouvrement : qui fait quoi (DIM, trésorier, service de soins, etc.) ?
 - le programme SIMPHONIE (avec FIDES, ROC, CDRI, etc.)
- ▶ Les soins sans consentement et l'admission en psychiatrie
- ▶ L'identitovigilance, fonction primordiale lors de l'admission
- ▶ Les droits des usagers
- ▶ Assurés et couvertures sociales
 - la protection universelle maladie (PUMA)
 - l'affiliation des assurés et de leurs ayants droit, la justification et la consultation des droits
 - définitions du vocabulaire de la facturation des soins : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption, etc.
 - les assurances sociales (maladie, maternité et accident du travail) et leurs règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes « exonérant », etc.)
 - le parcours de soins coordonnés en soins externes
 - les prises en charge spécifiques (détenus, etc.)
- ▶ La prise en charge des soins des non-assurés sociaux en France
 - l'AME et les soins urgents
 - les conventions internationales
- ▶ Le « contentieux »

Durée 14h

Paris 1, 2 oct. 2020
Paris 7, 8 oct. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées ou en point d'admission

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Personnels du bureau des admissions-facturation
- Secrétaires médicales

Intervenant(s)

- Valérie Guyot-Corrieu, responsable des admissions et de la facturation, CH de Rambouillet

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques : calcul des parts AMO, AMC et patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation : quiz - questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Un déroulé pédagogique coïncidant avec le processus AFR tel que décrit par l'ANAP
- Inclus : 2 heures de formation en e-learning pour préparer la session en présentiel



FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 778 - Se professionnaliser sur les dépôts de biens
- 373 - Se professionnaliser sur les régies

ACTUALITE

La facturation aux AMC et le projet ROC Mieux connaître la facturation des soins aux "mutuelles"

Réf : 1391



OBJECTIFS

- ▶ Différencier les organisations et offres de l'assurance maladie complémentaire
- ▶ Décrire les dispositifs de tiers payant à l'AMC
- ▶ Identifier les enjeux du projet ROC pour les EPS et ESPIC

PROGRAMME

- ▶ Les acteurs de l'assurance maladie complémentaire
 - les organismes d'assurance et les délégations
 - les opérateurs de tiers-payant et leurs liens avec les assureurs santé
 - le poids de l'hospitalier dans l'activité des assurances complémentaires
- ▶ Les relations entre les établissements et les assurances complémentaires
 - les prises en charge et le rapprochement avec la facture
- le conventionnement hospitalier
- les circuits de facturation
- ▶ Les évolutions attendues du projet ROC
 - les objectifs en termes de conventionnement et de facturation
 - un bouquet de services délivrés en ligne par les assurances maladie complémentaires
 - les retours d'expérience des premières expérimentations

Durée 7h

Paris 23 nov. 2020
Paris 17 juin 2021
Paris 22 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions facturation

Intervenant(s)

- Un cadre supérieur en poste au sein d'un organisme complémentaire santé partie prenante de ROC

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Une formation assurée par un professionnel de l'assurance maladie complémentaire impliqué dans le projet ROC

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1216 - Mettre sous contrôle le processus AFR

5 enseignements essentiels sur l'expérimentation FIDES séjours

Se préparer à la facturation directe des hospitalisations MCO

Réf : 1316


 1 jour

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les risques de la facturation directe des séjours
- Transposer dans son établissement les retours d'expérience d'un pair expérimentateur

PROGRAMME

- Rappels sur le dispositif actuel de valorisation des séjours d'hospitalisation MCO
 - les grandes règles de valorisation des séjours
 - le rôle des acteurs internes dans la chaîne de facturation hospitalière
 - la valorisation et la facturation des séjours : Part AMO, AMC et patient
 - le processus comptable et le traitement des factures par l'Assurance maladie
 - les contrôles effectués par l'Assurance maladie et le délai de prescription
 - l'impact de la facturation directe des séjours sur la trésorerie de l'établissement
- Le processus de production, de traitement et de transmission des informations avec FIDES séjours
 - les fichiers et logiciels utilisés
 - les évolutions organisationnelles à prévoir
 - l'adaptation et la fiabilisation des systèmes d'information
 - le développement des compétences et l'accompagnement des équipes
 - les points critiques et les contrôles à mettre en place : mouvements, PIE, ALD, etc.
 - évaluation des risques financiers et conseils pour établir un diagnostic de sa chaîne de facturation des séjours
- FIDES séjour vu par un établissement expérimentateur
 - les structures de pilotage et opérationnelles
 - la coordination entre le DIM et les services de facturation
 - les rejets constatés

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Une formation animée par une intervenante qui participe à l'expérimentation FIDES séjours

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1393 - La facturation des soins hospitaliers expliquée au DIM
- 1592 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Durée 7h

Paris	4 déc. 2020
Paris	16 juin 2021
Paris	22 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Médecins DIM
- TIM

Intervenant(s)

- **Élisabeth Mathieu**, responsable du département Accueil-Facturation, CHRU de Montpellier

NOUVEAU

Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Les données qui vont intéresser les administratifs

Réf : 1592


 1 jour

OBJECTIFS

- Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité MCO
- Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE MCO
- Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour analyser la qualité de la couverture sociale et la valorisation T2A

PROGRAMME

- Les activités et les étapes du processus de valorisation des séjours MCO
 - les activités et les étapes du processus déclaratif en MCO
 - les données : informations médicales, informations de couverture sociale
 - le principe du chaînage des informations et la nécessaire collaboration DIM-bureau de facturation
 - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) avec les logiciels GENRSA, MAGIC et PREFACE
- analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
 - le guide de lecture des tableaux
 - la structuration des tableaux
 - définition des termes spécifiques à OVALIDE
- Focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
 - les tableaux relatifs à la couverture sociale et à la valorisation des activités
- Les logiciels VisualValo (séjours, ACE et Lamda)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques avec l'outil VIDHOSPIT, tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Inclus : L'outil "VIDHOSPIT", développé avec Excel, pour exploiter le fichier ANOHOSP des couvertures sociales

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1216 - Mettre sous contrôle le processus AFR

Durée 7h

Paris	18 juin 2021
-------	--------------

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels qualifiés du bureau des admissions-facturation
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

Intervenant(s)

- **Olivier Wery**, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH

La facturation des soins hospitaliers expliquée au DIM

Un éclairage basé sur VIDHOSP



Réf : 1393

OBJECTIFS

- Situer la contribution du service admissions-facturation au processus de valorisation de l'activité
- Décrire le contenu du fichier VIDHOSP et en expliquer les termes
- Traduire le vocabulaire métier du bureau des admissions-facturation

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux des modes de financement à l'hôpital
 - la prise en charge des frais de soins en France et ailleurs : que paient les patients ? que facture-t-on ?
 - le tiers payant obligatoire et facultatif et le fonctionnement de la facturation en secteur libéral et en secteur public
 - les acteurs et le rôle de chacun
- Le fichier VIDHOSP et les tableaux OVALIDE
 - les modalités de prise en charge des frais de soins sont illustrées à partir du contenu du fichier VIDHOSP et du manuel du logiciel MAGIC
 - les tableaux OVALIDE de la couverture sociale (RANO, CRANO, etc.)
- Le processus d'admission, la facturation et le recouvrement (AFR)
 - les activités, les organisations, les modalités de facturation (dont FIDES) et le recouvrement
 - la facturation directe « FIDES »
- Perspective et avenir
 - le programme national SIMPHONIE pour simplifier le parcours patient et dématérialiser les échanges d'informations

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Cas pratiques avec l'outil VIDHOSPIT, tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Inclus
 - 1 heure de modules e-learning thématiques pour préparer la session en présentiel
 - L'outil "VIDHOSPIT", développé avec Excel, pour exploiter le fichier ANOHOSP des couvertures sociales



FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO
- 1390 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SSR

Durée 7h

Paris 11 déc. 2020
Paris 29 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM

Intervenant(s)

- **Olivier Wery**, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH

Se professionnaliser sur les dépôts de biens

OBJECTIFS

- Intégrer les éléments de sa responsabilité personnelle et pécuniaire dans le quotidien des dépôts
- Définir le cadre réglementaire de la régie de dépôts
- Décrire les opérations adaptées aux inventaires

PROGRAMME

- La spécificité du dépôt de deniers privés
- La notion d'objet déposable
- Le rôle des différents intervenants
- Les aspects pratiques de la régie de dépôt
- Les difficultés et contraintes : retours d'expérience
- La restitution ou l'abandon des objets et valeurs
- Les responsabilités des intervenants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 373 - Se professionnaliser sur les régies

Réf : 778



Durée 7h

Paris 16 oct. 2020
Paris 13 oct. 2021

Tarif adhérents 495 €
Tarif non-adhérents 545 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées ou en point d'admission

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels chargés de la réception et de la restitution des objets, dépôts et valeurs

Intervenant(s)

- **Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers

Utiliser les nomenclatures NGAP, CCAM et NABM

Réf : 2330



OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances indispensables pour maîtriser la tarification des soins externes hospitaliers
- ▶ Intégrer le vocabulaire employé par les nomenclatures pour la tarification des actes externes hospitaliers
- ▶ Utiliser de façon adaptée les règles de tarification en vigueur dans les nomenclatures ad'hoc

PROGRAMME

- ▶ Les nomenclatures d'actes
 - leur raison d'être en tant qu'outil de recensement et de tarification de l'activité
 - la NABM, la NGAP et la CCAM et leur champ d'application respectif
 - la convention médicale et les logiques tarifaires
 - les grandes règles de cotation des actes (incompatibilités, limitations, majorations, etc.) et leurs exceptions
- ▶ La NABM
 - Les actes de laboratoire
- ▶ La NGAP
 - les actes cliniques des médecins ; les tarifs de base, les tarifs spéciaux (dont ceux liés au parcours de soins)
 - Les actes des professionnels non médicaux
- ▶ La CCAM
 - définition des termes : acte global, phase, activité, modificateur, association d'actes, etc.
 - l'emploi des modificateurs et des associations d'actes CCAM
- ▶ La cotation des actes en fonction des professionnels et de l'activité
 - les actes réalisés par les médecins, hors imagerie
 - les actes réalisés par les sages-femmes
 - les actes d'imagerie
 - les actes bucco-dentaires
 - les actes des auxiliaires médicaux

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas liés à la pratique des consultations programmées et des urgences : facturation d'actes multiples, facturation dans le cas du parcours de soins, ...

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation : quiz - questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

2329 - Comprendre et traiter les rejets B2

373 - Se professionnaliser sur les régies

1391 - La facturation aux AMC et le projet ROC

Durée 14h

Paris 16, 17 nov. 2020

Paris 20, 21 mai 2021

Paris 2, 3 déc. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Une expérience d'au moins quelques semaines en milieu hospitalier, confrontée à la tarification/facturation des actes externes

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels impliqués dans le codage des actes externes : médecins, cadres et secrétaires médicales des services de consultation et des urgences
- Personnels impliqués dans la facturation des soins externes : médecins DIM, TIM, personnels et cadres du bureau des admissions facturation

Intervenant(s)

- **Stéphane Martin**, responsable admissions-facturation, CHI de Compiègne-Noyon
- **Olivier Wery**, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH



Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Les données qui vont intéresser le DIM



Réf : 1227

OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité MCO
- ▶ Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE MCO
- ▶ Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation T2A

PROGRAMME

- ▶ Les activités et les étapes du processus de valorisation des séjours MCO
 - les activités et les étapes du processus déclaratif en MCO
 - les données : informations médicales, informations de couverture sociale
 - le principe du chaînage des informations et la nécessaire collaboration DIM-bureau de facturation
 - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) avec les logiciels GENRSA, MAGIC et PREFACE
 - analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- ▶ Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
 - le guide de lecture des tableaux
 - la structuration des tableaux
 - définition des termes spécifiques à OVALIDE
- ▶ Focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
 - les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du casemix, des diagnostics, des actes, etc.
 - les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité (score qualité et son interprétation)
- ▶ Les logiciels VisualValo (séjours, ACE et Lamda)

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1393 - La facturation des soins hospitaliers expliquée au DIM

Durée 14h

Paris 23, 24 nov. 2020

Paris 30 sept. et 1^{er} oct. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur "Ex-DG"

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

Intervenant(s)

- Un médecin DIM expérimenté

Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SSR

Les données qui vont intéresser le DIM



Réf : 1390

OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité SSR
- ▶ Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE SSR
- ▶ Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE SSR les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation DMA

PROGRAMME

- ▶ Les activités et les étapes du processus de valorisation des résumés hebdomadaires SSR
 - les activités et les étapes du processus déclaratif en SSR
 - les informations du résumé hebdomadaire
 - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RHS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) et les logiciels GENRHA, AGRAF, MAGIC et PREFACE
 - l'analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
 - le principe du chaînage des informations
- ▶ Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE
 - le guide de lecture des tableaux
 - la structuration des tableaux
 - définition des termes spécifiques à OVALIDE
- ▶ focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
 - les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du case-mix, des diagnostics, des actes CSARR, des scores AVQ, etc.
 - les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité : score qualité et son interprétation

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1393 - La facturation des soins hospitaliers expliquée au DIM

Durée 14h

Paris 26, 27 nov. 2020

Paris 7, 8 oct. 2021

Tarif adhérents 990 €

Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours SSR en secteur "Ex-DG"

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Médecins DIM
- Ingénieurs et techniciens du DIM
- Personnels qualifiés des ARS
- Contrôleurs de gestion

Intervenant(s)

- Dr Delphine Nidegger, médecin DIM, AP-HP

Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Éléments de langage

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- ▶ La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- ▶ La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- ▶ L'activité externe PMSI T2A
- ▶ L'organisation du recueil PMSI MCO

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)
- 1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI pour un premier niveau d'analyse

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
- ▶ Repérer les dérives et les expliquer
- ▶ Analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

- ▶ Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours
- ▶ Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
 - atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal
- ▶ Analyser des indicateurs et un tableau de bord
 - atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
 - application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (Cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud

LES PLUS

- Des exercices construits sur la base d'exemples de tableaux PMSI

Le PMSI SSR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires du PMSI SSR
- ▶ Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation SSR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- ▶ La fonction de groupage en GME
- ▶ L'organisation des tarifs en SSR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- ▶ La valorisation de l'activité externe en SSR

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud

Réf : 1998

1 jour

Durée 7h

Paris	16 sept. 2020
Paris	9 mars 2021
Paris	9 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €
<i>Déjeuner inclus</i>	

Prérequis : aucun

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens - ARS
- Cadres et personnels administratifs

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Réf : 2002

1 jour

Durée 7h

Paris	17 sept. 2020
Paris	10 mars 2021
Paris	10 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €
<i>Déjeuner inclus</i>	

Prérequis : aucun

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens - ARS
- Personnels administratifs

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste

Réf : 1960

1 jour

Durée 7h

Paris	15 sept. 2020
Paris	8 mars 2021
Paris	8 sept. 2021

Tarif adhérents	495 €
Tarif non-adhérents	545 €
<i>Déjeuner inclus</i>	

Prérequis : aucun

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs adjoints
- Contrôleurs de gestion
- Statisticiens - ARS
- Personnels administratifs

Intervenant(s)

- Un médecin DIM en poste



Comprendre et traiter les rejets B2 Maîtriser son contentieux FIDES



Réf : 2329

OBJECTIFS

- Expliquer les principes et la structure de la norme de facturation B2
- Mettre en pratique les connaissances indispensables à la compréhension des rejets
- Utiliser les clés pour traiter efficacement les rejets B2 et les prévenir

PROGRAMME

- Le système de télétransmission et la messagerie sécurisée
 - les flux aller B2 et les flux retour NOEMIE
 - les flux comptables vers la Trésorerie
- Les spécifications de la norme B2
 - la structure de la norme : illustrations à l'aide d'exemples
 - les correspondances entre l'encodage « budget global » actuel et l'encodage B2
- Les multiples causes de rejet et leur correction
 - les contrôles réalisés par l'Assurance Maladie et le dictionnaire des rejets IRIS
 - le parcours de soins coordonnés, cause fréquente de rejet
 - les rejets sur les droits : caisse gestionnaire, risque, etc.
 - les rejets sur les actes : tarifs, codes association, etc.
 - les règles de facturation
 - les rejets de paramétrage
- Cas pratiques

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques liés aux rejets habituellement rencontrés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : quiz et questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Une formation très concrète qui permet aux stagiaires une mise en pratique immédiate

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

2330 - Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers
1225 - 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins

Durée 14h

Paris 1^{er}, 2 oct. 2020
Paris 3, 4 juin 2021
Paris 13, 14 oct. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Gestionnaires de paramétrage des logiciels de facturation
- Gestionnaires des rejets B2

Intervenant(s)

- **Orianne Le Gabellec**, responsable du bureau des recettes et de la facturation, CHU de Nantes
- **Stéphane Martin**, responsable admissions-facturation, CHI de Compiègne-Noyon

Se professionnaliser sur les régies



Réf : 373

OBJECTIFS

- Intégrer les éléments de sa responsabilité personnelle et pécuniaire dans le quotidien de la régie
- Définir le cadre réglementaire des régies d'avances et des régies de recettes
- Expliquer le vocabulaire propre aux régies
- Utiliser les écritures comptables nécessaires au fonctionnement des régies

PROGRAMME

- Les régies dans leur contexte financier à l'hôpital public
- Le rôle des régies dans la facturation des soins hospitaliers
- Le principe de séparation ordonnateur / comptable et les moyens du comptable
- Les différents intervenants : régisseurs, mandataires, etc.
- Le cadre juridique de la création des régies d'avances et de recettes
- Les modalités de fonctionnement des régies
- La comptabilité des régies : documents, opérations, comptes utilisés
- Les contrôles opérés sur les régies, la responsabilité des régisseurs et le cautionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

778 - Se professionnaliser sur les dépôts de biens
2330 - Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers

Durée 14h

Paris 7, 8 déc. 2020
Paris 25, 26 mai 2021
Paris 2, 3 déc. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées ou en point d'admission

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
- Régisseurs

Intervenant(s)

- **Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Mettre sous contrôle le processus AFR

État de l'art du pilotage de la chaîne de facturation des soins

Réf : 1216



OBJECTIFS

- Structurer le pilotage de la chaîne AFR dans son établissement
- Construire et utiliser des indicateurs opérationnels pour mettre sous contrôle et sécuriser sa chaîne AFR
- Adapter sa démarche de pilotage en fonction de son propre diagnostic de la chaîne AFR

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux du pilotage de la chaîne AFR
 - définition, enjeux et objectifs du pilotage
 - les différents niveaux de pilotage et leurs objectifs
- Les indicateurs essentiels à positionner sur la chaîne de facturation
- Le cahier des charges fonctionnel publié par le Ministère
- Construire un dispositif de pilotage adapté à son besoin
- Diagnostiquer les points faibles de sa chaîne AFR
- choisir et identifier les indicateurs majeurs, adaptés à la situation de l'établissement
- définir et construire un indicateur
- connaître les sources de données utiles pour comparer ses propres résultats à ceux d'autres établissements et déterminer ses marges de progression

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

1225 - 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins

Durée 14h

Paris 16, 17 nov. 2020
Paris 9, 10 juin 2021
Paris 23, 24 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

Intervenant(s)

- **Didier Carlier**, responsable du bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins

L'indispensable collaboration ordonnateur-comptable

Réf : 1225



OBJECTIFS

- Identifier les leviers d'actions efficaces, côté établissement comme côté Trésorerie, pour prévenir et minimiser les risques financiers inhérents au recouvrement des frais de soins
- Structurer sa stratégie de gestion pour maîtriser les restes à recouvrer et les admissions en non-valeur des frais de soins, en collaboration avec la Trésorerie
- Mettre en pratique des outils pour mettre sous contrôle et sécuriser le recouvrement des frais de soins

PROGRAMME

- Les règles et moyens du recouvrement public
- Les différentes poursuites : seuil et typologie
- Le recouvrement et les procédures comptables
 - l'impact de la certification des comptes
 - le programme SIMPHONIE (DIAPASON, ROC, etc.)
 - le suivi des rejets B2 avec le trésorier et le risque de prescription
 - le recouvrement contentieux : la prise en charge par le trésorier
- le suivi des RAR : les documents à disposition et leur exploitation à des fins d'analyse
- la consultation d'un dossier Hélios
- les non-valeurs, leurs enjeux financiers, les méthodes de provisionnement possibles, les attentes du commissaire aux comptes
- le pilotage et les indicateurs de recouvrement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- L'approche complémentaire de deux formateurs de terrain, un professionnel du recouvrement en Trésorerie et un responsable des admission-facturation aguerri

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

1391 - La facturation aux AMC et le projet ROC
1592 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Durée 14h

Paris 26, 27 nov. 2020
Paris 7, 8 juin 2021
Paris 25, 26 nov. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs des affaires financières et/ou recettes
- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

Intervenant(s)

- **Didier Carlier**, responsable du bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège
- **Patrick Coignet**, inspecteur divisionnaire, adjoint au comptable chargé de la Trésorerie, CHU de Nice



Accompagner l'équipe dans les évolutions du processus AFR La conduite du changement au bureau des entrées



Réf : 1546

Durée 14h

Paris 5, 6 oct. 2020
Paris 7, 8 oct. 2021

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 090 €

Déjeuner inclus

OBJECTIFS

- Identifier et décrire les résistances au changement
- Evaluer les risques pour anticiper les conflits
- Adapter sa communication aux interlocuteurs et aux phases de changement

PROGRAMME

- Le contexte
 - les grands changements dans le processus AFR et leurs impacts sur l'organisation, le fonctionnement, les métiers et les équipes
 - focus sur les impacts au niveau du collectif et le management associé
- La connaissance de son style de management
 - l'auto-diagnostic de son style de management et l'adaptation à l'équipe
- Le développement d'une dynamique positive d'équipe
 - les principes fondamentaux du fonctionnement d'une équipe
 - les ressorts de la dynamique collective – les énergies vitales d'une équipe
- La compréhension des résultats de l'action collective
 - la performance collective
 - les leviers individuels
 - les leviers collectifs
 - les outils de développement de l'action collective
- La communication
 - les postures d'écoute (l'assertivité)
 - les postures de communication (animer et motiver son équipe)
- Ateliers : les participants choisissent 2 situations professionnelles qui les concernent (délocalisation d'accueil administratif, instauration de la pluri-compétences, simplification du parcours administratif patient, etc.) pour étudier les éléments répondant aux 2 axes d'analyse proposés :
 - identifier et mieux comprendre l'insatisfaction, les besoins et les objectifs
 - identifier les impacts et les leviers d'action

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques en lien avec les problématiques opérationnelles rencontrées au bureau des admissions-facturation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- La formation est adaptée aux situations de management du bureau des admissions-facturation

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

1216 - Mettre sous contrôle le processus AFR

Prérequis

Requiert une expérience d'encadrement de quelques semaines au bureau des entrées

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

Intervenant(s)

- **Jean-Luc Pitaval**, cadre supérieur de santé, consultant au CNEH
- **Olivier Wery**, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH



Responsable de la facturation des soins
Réf. 917, p. 10



Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD

OBJECTIFS

- ▶ Intégrer les enjeux, les problématiques budgétaires et tarifaires des EHPAD et USLD
- ▶ Expliquer le processus, depuis l'admission jusqu'au recouvrement
- ▶ Intégrer les aspects réglementaires de la facturation et du recouvrement en EHPAD et en USLD

PROGRAMME

- ▶ Le financement des structures pour personnes âgées
 - les acteurs institutionnels et le rôle central de l'ARS
 - les dépenses et les recettes des structures
 - la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement
 - les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)
 - le désintéressement partiel
- ▶ Le budget et la tarification des EHPAD et USLD
 - l'EPRD et les grands équilibres financiers
 - le calendrier budgétaire
- ▶ Les tarifs
 - soins, dépendance, hébergement
 - les règles communes
 - la déshabilitation des EHPAD
 - l'assujettissement à la TVA
- ▶ La facturation des frais en EHPAD et en USLD
 - le processus d'admission des personnes âgées, le dossier d'admission et le dossier d'aide sociale
 - le calendrier et les règles de facturation
- ▶ Le recouvrement des factures
 - la stratégie à l'entrée
 - les relations avec le département, la trésorerie, les résidents et leur famille
 - les outils utiles au recouvrement
 - le positionnement concurrentiel

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- 672 - L'aide sociale en EHPAD
- 1297 - Audit financier en EHPAD

Réf : 1389



Durée 14h

Paris 16, 17 nov. 2020
 Paris 10, 11 juin 2021
 Paris 25, 26 nov. 2021

Tarif adhérents 660 €
 Tarif non-adhérents 700 €
Déjeuner inclus

Prérequis

Requiert une expérience de quelques semaines en établissement EHPAD ou USLD

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Directeurs en EHPAD ou USLD
- Cadres en EHPAD ou USLD
- Personnels chargés de la facturation en EHPAD ou USLD

Intervenant(s)

- **Pascal Delerue**, directeur adjoint, responsable du département des ressources financières, CH du Pays d'Avesnes



NOUVEAU

Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers

Pourquoi facture t-on les soins à l'hôpital ?



Réf : 1593

OBJECTIFS

- ▶ Rassembler les connaissances sur le paiement des frais de soins en France, par les assurances maladie et les patients
- ▶ Situer la contribution du service admissions-facturation et du DIM dans les processus de recueil d'informations sur les activités et de valorisation de celles-ci
- ▶ Intégrer une culture générale du financement hospitalier et les enjeux de la facturation des soins dans sa pratique professionnelle

PROGRAMME

- ▶ Quelques repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des frais de soins
 - les dépenses de santé et les dépenses hospitalières
 - qui paye quoi à l'hôpital public et privé. Le tiers payant. Comparaison avec la médecine libérale
- ▶ Notions fondamentales sur la Tarification A l'Activité (T2A) et la facturation des soins hospitaliers
 - notre protection sociale avec ses principes et ses organismes
 - le processus de Valorisation – Facturation à l'Assurance Maladie. DIM, bureau des entrées, service social : quel est leur rôle ?
- la couverture sociale des patients et la prise en charge des frais de soins par l'Assurance Maladie et les "mutuelles"
- Et les patients sans couverture social ?
- ▶ Les tarifs des frais de soins pour la facturation
 - les tarifs d'hospitalisation. Les notions fondamentales du PMSI
 - les tarifs des soins externes. Les principales notions à savoir sur les nomenclatures

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ En E-learning, exposés suivis de quiz - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En fin de formation : tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

LES PLUS

- Un tour d'horizon complet et des explications claires à destination des néophytes, sur un sujet qui nous concerne également à titre individuel
- Inclus : 1 heure de modules e-learning thématiques pour préparer la session en présentiel

FORMATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

- 1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)
- 2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)



Durée 7h

Paris 23 sept. 2021

Tarif adhérents 495 €

Tarif non-adhérents 545 €

Déjeuner inclus

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

Public concerné

- Cadres des services hospitaliers qu'ils soient administratifs, soignants, socio-éducatifs ou médico-techniques
- Ingénieurs projets, chargés de mission (en établissement, à l'ARS, ...)
- Cadres des organismes d'assurance maladie obligatoire ou d'assurance maladie complémentaire
- Cadres du Trésor Public
- Ingénieurs et techniciens des éditeurs de solutions informatiques pour la gestion des admissions-facturations et du dossier patient

Intervenant(s)

- **Olivier Wery**, responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH



**Gestionnaire administratif
Accueil - Facturation - Recouvrement**
Réf. 1553 - p.12



SAVE THE DATE !

Notez dans vos agendas les dates des éditions 2021
de nos journées nationales dédiées :

- à l'Accueil - Facturation - Recouvrement
- aux finances hospitalières



Inscription
dans la limite
des places disponibles

PARIS, LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Journée nationale afr

Accueil - Facturation - Recouvrement

PARIS, LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021

Journée nationale

des finances hospitalières

CONTACT

Sylvie Liot, responsable développement

Tél. 01 41 17 15 76 - Email : sylvie.liot@cneh.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax, e-mail ou formulaire d'inscription en ligne. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire.

L'inscription est réputée définitive à réception par le CNEH d'un exemplaire de la convention signé de l'établissement. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

DÉROULEMENT D'UNE FORMATION

• Avant le stage

Convocation

Deux semaines au plus tard avant le début du stage, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé du stage, son programme, ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le CNEH à Malakoff ou un site hôtelier à Paris, ou en province quand le stage est prévu en région.

• Pendant le stage

Horaires

En règle générale, les stages se déroulent de 9h à 17h00. Pour certaines sessions, les horaires de début et de fin de stage peuvent être différents en fonction de l'organisation pédagogique retenue. Ils sont précisés dans les convocations adressées aux participants.

Déroulement

À l'ouverture du stage, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. L'équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

• À la fin du stage

Évaluation du stage

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. À l'issue du stage, chaque participant est invité à renseigner une évaluation. L'analyse de celle-ci permet de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité de l'animateur et des prestations annexes (accueil, supports de cours, restauration...).

Attestation de formation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Un second exemplaire est envoyé à l'établissement avec la facture.

ANNULATION / REMPLACEMENT / REPORT

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax ou mail - formation@cneh.fr).

En cas d'annulation tardive nous appliquons les frais suivants :

- 50 % du montant en cas d'annulation dans les 10 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- 100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- Tout stage démarré est dû en totalité.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le CNEH se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CNEH se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

TARIFS / RÈGLEMENT

Tous les prix sont indiqués nets de taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation et les pauses-café. Le déjeuner n'est pas compris dans le prix de la formation.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au client.

REMISES PARTICULIÈRES

Une remise de 10 % sur le prix catalogue est accordée aux adhérents du CNEH à jour de leur cotisation. Le tarif adhérent est précisé pour chacun de nos stages. Pour vous informer sur les conditions d'adhésion au CNEH, contactez-nous par mail : contact@cneh.fr ou au **01 41 17 15 15**.

N'hésitez pas à contacter notre service clients par téléphone au **01 41 17 15 76** ou par mail formation@cneh.fr.

DEMANDE D'INSCRIPTION



À renvoyer au CNEH

- Par courrier : Service formation - 3, rue Danton 92240 Malakoff
- Par e-mail : formation@cneh.fr - 01 41 17 15 76

FORMATION*

Intitulé.....
Référence [] [] [] [] [] Date(s)
Facturation sur Chorus Pro (établissements publics) : SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

FORMATION SUIVIE AU TITRE DU DPC* (l'attestation délivrée uniquement après obtention des informations ci-après)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

N° RPPS N° ADELI

Mode d'exercice dominant (> 50%) Salarié Libéral Mixte Service de santé des armées

PARTICIPANT*

Mme M. Nom Prénom

Secteur Direction Administratif Médical Soins et paramédical Technique et logistique
 Autre

Métier exercé Pôle/Service

E-mail du participant (obligatoire)

Nom de l'établissement

Statut juridique de l'établissement Public Privé Espic

Adresse de l'établissement

Code postal [] [] [] [] [] Ville Téléphone [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

RESPONSABLE DE FORMATION*

Mme M. Nom Prénom

Adresse (si différente de l'établissement)

Code postal [] [] [] [] [] Ville

Téléphone [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

E-mail (obligatoire)

FINANCEUR (SI DIFFÉRENT DE L'EMPLOYEUR) :*

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] Ville.....

*tous les champs sont obligatoires

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Date	Signature et cachet
------	---------------------



N° 0023750

N° de déclaration d'activité : 11 92 1585 192 N°ODPC : 1044 - Siret : 30500959900138 - NAF : 9499 Z



RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15

